



# Sud-ouest du Niger : prévenir un nouveau front insurrectionnel

Rapport Afrique N°301 | 29 avril 2021

Headquarters

**International Crisis Group**

Avenue Louise 235 • 1050 Brussels, Belgium

Tel: +32 2 502 90 38 • [brussels@crisisgroup.org](mailto:brussels@crisisgroup.org)

*Preventing War. Shaping Peace.*

## Table des matières

Synthèse .....	i
I. Introduction .....	1
II. L'aggravation du banditisme transfrontalier .....	2
III. Vers de nouvelles formes de violence ? .....	5
A. Les répercussions de la crise du pastoralisme.....	5
B. Un banditisme à base communautaire ? .....	7
C. La formation des groupes d'autodéfense.....	8
IV. Vers un troisième foyer jihadiste au Niger ? .....	11
A. Les influences jihadistes venues du Sahara.....	11
B. Les influences jihadistes du Nigéria .....	14
V. Une sécurisation sans stabilisation .....	16
VI. Prévenir la contagion.....	18
A. Désamorcer les facteurs d'insurrection parmi les éleveurs.....	18
B. Prévenir la dégradation du tissu communautaire .....	19
C. Sécuriser le territoire et démobiliser les bandits.....	20
VII. Conclusion .....	22
ANNEXES	
A. Carte de la bande frontalière du sud-ouest du Niger .....	23
B. A propos de l'International Crisis Group .....	24
C. Rapports et briefings sur l'Afrique depuis 2018 .....	25
D. Conseil d'administration de l'International Crisis Group.....	28

## Principales conclusions

**Que se passe-t-il ?** Sous l'influence de groupes armés opérant depuis le Nigéria, un banditisme organisé et violent se répand progressivement au sud-ouest du Niger, le long d'une bande frontalière allant des villes de Maradi à Dogondoutchi. Ce phénomène renforce la méfiance entre les communautés, créant un contexte favorable à l'émergence d'insurrections armées.

**En quoi est-ce significatif ?** Les tensions locales sont souvent exploitées par les groupes jihadistes dont la présence dans cet espace est désormais une réalité. Leur enracinement pourrait ouvrir un nouveau front de violence pour le Niger et menacer d'encerclement Niamey, la capitale du pays.

**Comment agir ?** Les autorités nigériennes devraient compléter leurs efforts sécuritaires actuels par des mesures préventives visant principalement à remédier aux injustices subies par les communautés vivant de l'élevage, à initier des dialogues intercommunautaires et à mieux encadrer les groupes d'autodéfense embryonnaires.

## *Synthèse*

Sous l'influence de gangs opérant depuis le Nigéria, le banditisme se répand au sud-ouest du Niger. Le long d'une bande frontalière allant des villes nigériennes de Maradi à Dogondoutchi (ou Doutchi), des groupes de bandits armés volent des troupeaux entiers et kidnappent des centaines de villageois. Nombre de leurs membres sont mus par l'appât du gain, mais d'autres – en particulier les nomades victimes de la crise du pastoralisme – prennent les armes pour défendre leurs biens et leurs familles ou se venger d'injustices. En réaction, les autres communautés, notamment sédentaires, constituent des groupes d'autodéfense encore embryonnaires. Ce contexte porte en germe les conditions d'un contexte insurrectionnel que pourraient exploiter les jihadistes. Les autorités nigériennes mobilisent leur appareil sécuritaire pour répondre à ces nouvelles menaces. Elles devraient également agir de façon préventive pour limiter la tentation d'habitants de ces régions, notamment les éleveurs exposés à une crise du pastoralisme qui les appauvrit, de prendre les armes, et envisager des processus de démobilisation des bandits.

Le banditisme transfrontalier n'est pas un phénomène nouveau le long de la bande reliant Maradi à Doutchi. Il a donné naissance depuis plusieurs décennies à des filières criminelles organisées qui se sont transformées au début des années 2010, sous l'effet de dynamiques extérieures. En Libye, depuis la crise de 2011, l'économie de guerre s'articule autour des trafics, ce qui a facilité et amplifié les flux illégaux (carburant de contrebande, drogue) provenant du Nigéria. Dans le sens inverse, un flux d'armes de guerre issues des stocks de l'ère Kadhafi approvisionne, depuis la Libye, les groupes criminels nigériens et nigérians. Ces gangs, concentrés dans les Etats du nord du Nigéria dans les années 2010, ont redoublé de violence et se sont spécialisés dans le vol de troupeaux, les enlèvements et les assassinats ciblés. Cette violence s'est exportée sur le versant nigérien de la frontière, à Maradi à partir de 2016, puis à Tahoua en 2019. Ces bandits armés, liés aux réseaux impliqués dans l'économie criminelle transfrontalière, recrutent parmi toutes les communautés de la région (haoussa, touareg ou peul).

Ce banditisme est en train de se transformer et de donner naissance à de nouvelles formes de violence, notamment sous l'influence d'une crise du pastoralisme qui frappe durement les pasteurs dans les régions de Tahoua, Maradi et Dosso. L'extension des surfaces agricoles y réduit fortement les espaces dédiés à l'élevage, nourrit un phénomène d'appauvrissement progressif des pasteurs et entraîne des conflits avec d'autres usagers, en particulier les agriculteurs. Dans ce contexte, rejoindre des groupes de bandits est aussi une manière de faire face à la crise du pastoralisme, de se protéger soi-même contre le vol de bétail et parfois d'accéder à une position de pouvoir. Cette dynamique, déjà forte au Nigéria, s'étend désormais au Niger. Certains bandits restent de simples criminels, mais d'autres, notamment parmi les Peul, se posent en défenseurs de leur communauté et deviennent parfois des notabilités respectées.

La dimension communautaire du banditisme menace la cohésion sociale du sud-ouest du Niger comme elle l'a déjà entamée au nord-ouest du Nigéria. Les populations sédentaires associent progressivement les bandits à la communauté peul, qui

constitue la majorité des populations nomades de la zone, de plus en plus stigmatisée. Pour se protéger du banditisme, des groupes d'autodéfense essentiellement haoussa sont en cours de formation dans la région de Maradi. Exclue de ces groupes et suspectée par ces derniers d'être à l'origine des violences armées, les pasteurs – en particulier peul – sont poussés à se rapprocher des groupes de bandits pour y trouver une forme de protection.

Le risque qu'une insurrection, c'est-à-dire une hostilité ouverte et armée contre l'Etat, se développe est d'autant plus important que la région suscite l'intérêt croissant de groupes jihadistes venus du Sahel et du nord-est du Nigéria. La jonction entre jihadistes et bandits locaux a déjà été observée ailleurs au Sahel et pourrait se répéter dans cette zone. La bande frontalière s'étendant de Doutchi à Birni N'Konni (ou Konni) est d'ores et déjà une zone d'approvisionnement de l'Etat islamique au Grand Sahara (EIGS), qui y renforce progressivement son ancrage depuis 2018, et tente même d'y collecter un impôt de protection. De Maradi jusqu'à Doutchi, la frontière est parsemée d'espaces boisés déjà fréquentés par les bandits, mais qui pourraient aussi servir de refuge aux jihadistes. Enfin, depuis le nord-est du Nigéria, le Groupe sunnite pour la prédication et le jihad (Jama'tu Ahlis Sunna Lidda'awati wal-Jihad, JAS), plus communément appelé Boko Haram, et Ansarou, groupe dissident du JAS, tentent d'étendre leur action au nord-ouest du Nigéria et se rapprochent donc du sud-ouest du Niger frontalier.

Le Niger a réagi très tôt à la dégradation de la situation dans la bande frontalière. Les autorités ont principalement renforcé le maillage sécuritaire, mais celui-ci reste insuffisant. En effet, les forces nigériennes gèrent simultanément de multiples fronts dans le pays et sont globalement en sous-effectif. Face à la nature transfrontalière de l'insécurité, l'efficacité de la réponse dépend de la coopération avec le voisin nigérian, qui est ancienne mais reste à améliorer. L'aggravation récente des violences a changé la donne et cette coopération s'est renforcée, mais les autorités font encore trop peu pour empêcher le basculement des populations dans le banditisme ou prévenir l'émergence de situations insurrectionnelles. Cette bande frontalière reste sous-investie, tant par l'Etat que par ses partenaires, en comparaison d'autres régions nigériennes confrontées à des insurrections armées comme Tillabéri ou Diffa.

Pour prévenir l'émergence d'insurrections dans cette zone, il est essentiel de réduire les injustices dont souffrent les pasteurs et de préserver la cohésion sociale. Le nouveau président du Niger devrait ainsi faire de l'élevage un domaine d'intervention privilégié. Les pasteurs devraient notamment être mieux représentés au sein des commissions foncières et disposer de plus de relais pour défendre leurs droits. Ils seraient ainsi encouragés à recourir à la loi plutôt qu'à la force. L'Etat devrait encadrer strictement les groupes d'autodéfense et établir des dialogues communautaires tel qu'il a l'habitude de les promouvoir ailleurs au Niger. Enfin, l'Etat doit accentuer les efforts de sécurité pour prévenir la contagion des violences, en particulier en renforçant la coopération avec les Etats frontaliers du Nigéria, sans exclure de négocier la démobilisation de certains groupes de bandits. Les partenaires du Niger doivent, de leur côté, s'intéresser à ces zones avant qu'elles ne soient déstabilisées et pourraient soutenir financièrement un plan de prévention conçu et mis en œuvre par les autorités nigériennes.

**Niamey/Bruxelles, 29 avril 2021**

# Sud-ouest du Niger : prévenir un nouveau front insurrectionnel

## I. Introduction

---

Les localités du sud des régions de Maradi et Tahoua, à la frontière avec le Nigéria et qui figurent parmi les zones les plus peuplées du Niger, subissent presque quotidiennement les attaques de groupes de bandits opérant depuis le territoire nigérian.<sup>1</sup> Ces attaques sont largement sous-médiatisées, mais leur impact est impressionnant : depuis 2017, des dizaines de milliers d'animaux ont été volés, plusieurs centaines de personnes ont été enlevées et parfois tuées, près de 70 000 Nigériens sont réfugiés à Maradi et 20 000 Nigériens sont déplacés internes.<sup>2</sup> Si le banditisme n'est pas nouveau dans cette zone, son ampleur et la violence qu'il engendre contre les civils sont eux sans précédent. Longtemps considéré comme un problème nigérian, ce banditisme affecte de plus en plus la République du Niger. Il nuit à son économie, qui repose largement sur les activités agropastorales et les échanges transfrontaliers avec le Nigéria, tous deux touchés par l'insécurité.

Le présent rapport analyse l'évolution du banditisme et alerte sur les risques de mutation de ce phénomène dont les conséquences pourraient être désastreuses au sud-ouest du Niger. Il évalue notamment les dynamiques qui pourraient transformer de simples bandits en insurgés et les rapprocher des jihadistes. La zone étudiée couvre une bande frontalière longue de 400 kilomètres, allant du département de Dogondoutchi (ou Doutchi), dans la région de Dosso, aux départements de Guidan-Roundji et Madarounfa dans la région de Maradi (voir carte en annexe A).<sup>3</sup> Elle traverse les départements de Birni N'Konni (ou Konni) et de Madaoua dans le sud de la région de Tahoua.

Ce rapport repose sur un travail de terrain conduit, pour l'essentiel, en octobre 2020 à Niamey et Maradi ainsi que sur des échanges électroniques entre octobre 2020 et mars 2021. Il s'appuie également sur des recherches antérieures de Crisis Group, conduites dans cette zone et au nord-ouest du Nigéria. Parmi les personnes interrogées figurent des représentants des autorités locales et nationales, des forces de défense et de sécurité, des autorités coutumières, des acteurs de la société civile et des victimes d'attaques, y compris des ressortissants des départements de Konni et Doutchi. Ce rapport complète l'analyse réalisée par Crisis Group de l'autre côté de la frontière, au nord-ouest du Nigéria, début 2020.<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> A Maradi, les départements de Madarounfa (129 habitants/km<sup>2</sup>) et Guidan-Roundji (115 habitants/km<sup>2</sup>) ont deux des trois plus fortes densités du Niger. A Tahoua, Konni (94 habitants/km<sup>2</sup>) et Madaoua (91 habitants/km<sup>2</sup>) sont les plus densément peuplés. A Doutchi, la densité est de 57 habitants/km<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> « Maradi factsheets », Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, décembre 2020.

<sup>3</sup> Dogondoutchi et Madarounfa constituent les limites occidentale et orientale des zones frontalières les plus affectées par le banditisme venant du nord du Nigéria. Dogondoutchi constitue également la limite de l'empreinte de l'Etat islamique au Grand Sahara (EIGS) dans le sud-ouest du Niger. Le département de Torodi, plus à l'ouest, aurait pu être inclus, mais il reflète des dynamiques différentes, tournées vers le Burkina Faso. Ainsi, l'EIGS y est également présent mais ses unités répondent à une chaîne de commandement différente, installée au Burkina.

<sup>4</sup> Voir le rapport Afrique de Crisis Group N°288, *Violence au nord-ouest du Nigéria : sortir du chaos*, 18 mai 2020.

## II. L'aggravation du banditisme transfrontalier

---

Au sud-ouest du Niger, le banditisme transfrontalier est vieux de plusieurs décennies, le long de la bande reliant le département de Douthi à celui de Madarounfa. Depuis quelques années, le banditisme armé y est plus organisé et beaucoup plus violent qu'auparavant. Cette évolution est largement imputable à la crise libyenne de 2011, à la dégradation sécuritaire dans les Etats frontaliers du nord-ouest du Nigéria et à l'influence de cet espace sur le sud-ouest du Niger.

Cet espace agropastoral entretient depuis longtemps des échanges économiques licites et illicites avec le Nigéria, dont une partie est notamment liée au vol et au recel de bétail.<sup>5</sup> La commune de Guidan-Roumdji (région de Maradi), par exemple, était à l'origine un village vivant de l'abattage de bétail volé au Nigéria, impliquant des réseaux organisés de bouchers-receleurs.<sup>6</sup> De même, le bétail volé au nord du Mali depuis les années 1980 est exporté vers le Nigéria à travers un couloir passant essentiellement par Tahoua, au Niger, puis par Sokoto, un des Etats du nord de la fédération nigériane.<sup>7</sup> Ce couloir est emprunté pour d'autres filières de contrebande. Celle du carburant nigérien en particulier s'est imposée comme activité de substitution pour de nombreux éleveurs depuis la sécheresse de 1983-1984. Elle est, depuis, devenue un élément essentiel de l'économie des régions de Maradi et de Tahoua.<sup>8</sup> De vastes filières criminelles transsahariennes opérant entre le Sahara et la frontière Niger-Nigéria se sont progressivement mises en place.

Ce banditisme s'est transformé au début des années 2010 sous l'effet de dynamiques extérieures. La crise libyenne de 2011 a modifié le fonctionnement et la structure de ces filières. Les trafics sont devenus centraux dans l'économie de guerre libyenne, facilitant et augmentant les flux en provenance du Nigéria : trafic d'êtres humains (migrants, incluant des réseaux de prostituées) et de stupéfiants (Tramadol et chanvre indien). Ces flux remontent vers le nord, via le Niger puis la Libye, pour approvisionner les marchés moyen-orientaux et européens. La contrebande des produits de première nécessité et de carburant depuis le Nigéria couvre une partie des besoins du marché sahélien.

Parallèlement, depuis 2011, un flux d'armes de guerre issues des stocks accumulés durant l'ère Kadhafi descend de la Libye pour satisfaire en partie la demande sous-régionale en armes et, en particulier, de groupes criminels nigériens et nigérians, même si ces derniers s'approvisionnent également sur le marché intérieur nigérien.

---

<sup>5</sup> Voir le rapport de Crisis Group, *Violence au nord-ouest du Nigéria : sortir du chaos*, op. cit. De manière générale, les réseaux, largement nigériens, qui opèrent au Niger font jusqu'ici l'objet de peu de recherches, contrairement au Nigéria où le phénomène est mieux connu. Voir Murtala Ahmed Rufai, « Cattle Rustling and Armed Banditry along Nigeria-Niger Borderlands », *Journal of Humanities and Social Science*, vol. 23, no. 4 (2018).

<sup>6</sup> Aghali Abdoukader, « Le "bien" sécurité dans trois communes », Lasdel, 2013.

<sup>7</sup> Voir le rapport Afrique de Crisis Group N°261, *Frontière Niger-Mali : mettre l'outil militaire au service d'une approche politique*, 12 juin 2018.

<sup>8</sup> Voir Vincent Caupin, « Les flux d'hydrocarbures entre le Niger et le Nigéria », Orstom, 1997.

Les régions de Tahoua et de Maradi sont ainsi devenues des couloirs de trafic d'armes légères et de munitions libyennes à destination du Nigéria.<sup>9</sup>

La partie ouest de la frontière Niger-Nigéria a simultanément été affectée par la dégradation de la sécurité dans plusieurs Etats du nord du Nigéria dans les années 2010. La montée des violences dans l'Etat de Zamfara, en particulier à partir de 2013, a nourri la formation de groupes de bandits mieux organisés et équipés d'armes acheminées de Libye, mais aussi du bassin du lac Tchad.<sup>10</sup> Depuis 2016, cette insécurité a franchi la frontière, touchant prioritairement la région nigérienne de Maradi, qui jouxte l'Etat de Zamfara. Les attaques s'y sont multipliées, important du Nigéria des formes similaires de criminalité : vols de troupeaux entiers de bétail, enlèvements contre rançon.<sup>11</sup>

En 2019, les attaques se sont étendues aux Etats nigériens voisins de Zamfara, dont Katsina et Sokoto.<sup>12</sup> Par ricochet, l'insécurité a frappé l'ouest de Maradi, frontalier de Sokoto, notamment les départements de Madaoua, Konni et Doutchi. Le territoire nigérien reste la base arrière de groupes de bandits qui opèrent des deux côtés de la frontière. Ils profitent d'un espace propice au repli, constitué de zones boisées étendues comme Baban Raffi, à cheval entre le Nigéria et les départements nigériens de Madarounfa et Guidan-Roundji, ou la longue zone forestière de Gandou (Nigéria), faisant frontière avec les départements nigériens de Doutchi et Konni.

Les bandits armés sont originaires des différentes communautés de la région (haoussa, touareg ou peul) et sont, par ailleurs, souvent issus des réseaux impliqués dans l'économie criminelle transfrontalière. Plusieurs chefs de réseaux de bandits sont connus pour avoir démarré dans les années 1990-2000 dans la contrebande de carburant, le recel de bétail ou le trafic d'armes, et certains poursuivent toujours ces activités.<sup>13</sup> L'impact économique de la fermeture de la frontière nigérienne en 2019 par le gouvernement du président Muhammadu Buhari aurait renforcé le basculement d'individus dans cette économie criminelle.<sup>14</sup>

Le banditisme se nourrit également de tensions locales. De nombreuses attaques sont ainsi le fruit de règlements de compte entre personnes issues des mêmes familles, villages ou communautés. Il s'agit d'anciens conflits mal résolus, de jalousies ou de formes d'injustices mal vécues. Parmi les facteurs qui donnent à ce banditisme

---

<sup>9</sup> Des arrestations de trafiquants et des saisies d'armes ont été réalisées ces dernières années. Sur l'existence des flux entre la Libye et les Etats de Katsina et Zamfara par exemple, voir « Nigeria's herder-farmer conflict », Conflict Armament Research, 2020.

<sup>10</sup> En 2013, le choix du gouverneur de Zamfara de former des milices structurées a contribué à la montée des violences. Voir le rapport de Crisis Group, *Violence au nord-ouest du Nigéria : sortir du chaos*, op. cit.

<sup>11</sup> Les cas de vols de bétail ont commencé à se multiplier à partir de fin 2016. Voir « Le nord du Nigéria aux mains des voleurs de bétail », RFI, 10 novembre 2016.

<sup>12</sup> Les accords passés entre le gouverneur de Zamfara et certains groupes de bandits a poussé ces derniers à se déplacer pour poursuivre leurs activités dans les Etats voisins.

<sup>13</sup> « After the Storm. Organized crime across the Sahel-Sahara following upheaval in Libya and Mali », Global Initiative against Transnational Organized Crime, 2019. Entretien de Crisis Group, responsables des Forces de défense et de sécurité, Maradi, 12 octobre 2020.

<sup>14</sup> Les frontières ont été fermées afin de limiter les importations et soutenir la production nigérienne. L'économie de contrebande a été dopée par l'augmentation des prix de produits de première nécessité et du carburant. Voir « Buhari explique pourquoi il a décidé de fermer temporairement des postes-frontières avec le Bénin et le Niger », *La Tribune*, 30 août 2019.

transfrontalier une nouvelle dimension, la crise du pastoralisme constitue sans doute le plus déterminant et le plus préoccupant.<sup>15</sup>

---

<sup>15</sup> Entretiens de Crisis Group, chef de village, responsable des forces de sécurité nigériennes et victimes d'actes de banditisme, Maradi, 10 octobre 2020.

### III. Vers de nouvelles formes de violence ?

Non seulement le banditisme se propage, mais les échelles de violence augmentent : le vol d'animaux concerne désormais des troupeaux entiers, les enlèvements deviennent réguliers et les assassinats ciblés – peu fréquents jusqu'en 2019 – se multiplient. Cette violence se nourrit en partie d'une crise du pastoralisme. Cette crise, qui touche la bande frontalière allant de Doutchi à Maradi comme d'autres espaces sahé-liens, attise les tensions entre communautés et crée un contexte favorable à l'apparition d'insurrections armées.

#### A. *Les répercussions de la crise du pastoralisme*

La crise du pastoralisme qui affecte le Sahel frappe durement les éleveurs dans les régions de Tahoua, Maradi et Dosso. L'extension des surfaces agricoles, conjuguée à la pression démographique accrue, y réduit plus fortement qu'ailleurs les espaces dédiés à l'élevage.<sup>16</sup> Le grignotage des aires de pâturage et des couloirs de transhumance complexifie les parcours de mobilité des pasteurs transhumants.<sup>17</sup>

La difficulté croissante à pratiquer l'élevage mobile – dont la transhumance – nourrit un phénomène d'appauvrissement progressif des pasteurs. Il se traduit par la perte, la vente, ou le vol des animaux. La réduction des espaces dédiés à l'élevage entraîne des conflits avec d'autres usagers, en particulier les agriculteurs.<sup>18</sup> La modification des parcours de mobilité oblige les éleveurs à emprunter des routes moins sécurisées ou moins fournies en points d'abreuvement, au risque de perdre une partie de leur cheptel.

Plus largement, l'évolution des rapports agropastoraux aggrave la situation. Afin de diversifier leurs activités ou d'épargner, les agriculteurs deviennent propriétaires d'animaux et convoitent à leur tour les ressources pastorales. La pression foncière s'en trouve accentuée et les relations de réciprocité qui liaient pasteurs et agriculteurs sont fragilisées.<sup>19</sup> Enfin, l'ampleur prise par le vol de bétail de chaque côté de la frontière en fait l'une des principales menaces pour les pasteurs de la zone.

L'Etat nigérien tente de réguler et de protéger le secteur pastoral. Le Niger dispose d'un code rural et de dispositifs de règlement des conflits qui en font un pays pionnier dans la sous-région. Mais l'efficacité de cet effort de régulation varie d'une région

<sup>16</sup> Les régions de Maradi et Dosso connaissent les plus forts taux de superficie agricole du pays, avec respectivement 36 pour cent et 34 pour cent. « Analyse des facteurs de conflits au Niger », Programme des Nations Unies pour le Développement, novembre 2014. A Maradi, entre 2004 et 2013, les superficies des cultures ont augmenté de 217 pour cent pour le Niébé, 235 pour cent pour l'Arachide, 272 pour cent pour le sésame et 160 pour cent pour le souchet. Voir Plan de développement régional de Maradi, 2016-2020.

<sup>17</sup> Le terme de « pasteurs » est préféré à celui « d'éleveurs » parce que les pasteurs transhumants sont les principales victimes de cette crise du pastoralisme, mais elle touche également des éleveurs sédentaires. Entretiens de Crisis Group, acteurs de l'élevage à Maradi, Madaoua et Konni, Maradi et Niamey, mai 2019 et octobre 2020.

<sup>18</sup> Ces conflits découlent souvent de « dégâts champêtres » (cultures piétinées par du bétail) ou du non-respect des dates de libération des champs tant par les agriculteurs que les éleveurs.

<sup>19</sup> Cette réciprocité reposait par exemple sur le prêt de bœufs de trait pour labourer les champs ou sur les contrats de fumure : les éleveurs étaient autorisés à exploiter les résidus de culture, permettant d'enrichir la terre des champs dont les agriculteurs profitaient ensuite.

à l'autre. A Maradi, le massacre de pasteurs peul par des agriculteurs haoussa à Toda (département de Guidan-Roundji) en 1991 a secoué la région et réveillé les consciences.<sup>20</sup> A la suite de cet incident, des commissions foncières, destinées à réguler les conflits liés à l'usage de la terre, ont été instaurées avec l'appui de la coopération suisse. Depuis, aucun autre conflit aux conséquences aussi meurtrières n'est survenu dans la région, mais la situation reste tendue. Il en est de même à Dosso, tandis que dans la région de Tahoua, la situation reste conflictuelle.<sup>21</sup> Les trois régions élaborent actuellement leur schéma d'aménagement foncier mais il est trop tôt pour en prédire les effets en matière de réduction des conflits.

Dans la zone étudiée, les pasteurs sont majoritairement peul, parfois touareg, et les agriculteurs sont en majorité haoussa ou zarma. Dans un climat de tensions autour des ressources foncières, la superposition entre activité socioprofessionnelle et appartenance communautaire favorise les violences à base communautaire. A Tahoua, le conflit survenu en novembre 2016 dans la localité de Bangui (département de Madaoua), où des Haoussa ont tué 22 Peul avec l'implication probable d'autorités traditionnelles haoussa, a ébranlé les rapports entre ces communautés.<sup>22</sup> Plus récemment, en mai 2019, des agriculteurs ont tué cinq éleveurs à Allela (département de Konni) avant que l'intervention rapide des autorités n'empêche l'aggravation du conflit.

Même lorsque les conflits violents sont évités, c'est souvent au prix d'injustices dont les pasteurs nomades sont majoritairement victimes. Les amendes ou compensations sont souvent fixées par les chefs de village majoritairement sédentaires et se révèlent alors excessives, arbitraires et appliquées au mépris des textes officiels.<sup>23</sup> A cela s'ajoutent les rackets réguliers opérés par les agents des eaux et forêts et les gendarmes à l'égard des éleveurs souhaitant accéder à certaines aires protégées ou rejoindre les marchés à bétail. D'autres rackets découlent de la mise en fourrière d'animaux errants, une disposition légale mais qui donne lieu à des abus de la part de représentants de l'Etat et d'élus locaux.<sup>24</sup> Ces multiples injustices sapent la con-

---

<sup>20</sup> En réaction à un dégât champêtre, 104 Peul ont été tués par des Haoussa avec l'aval d'autorités coutumières. Entretien de Crisis Group, acteur de la société civile, Maradi, 10 octobre 2020.

<sup>21</sup> Dosso, notamment le département de Boboye, a connu de nombreux conflits meurtriers entre agriculteurs et éleveurs. Voir Gandou Zakara, Arzika Sani, Harouna Abarchi, Adam Kadri, « Les violations collectives des droits humains fondamentaux », IWGIA/AREN, 2011.

<sup>22</sup> Le conflit de Bangui fait suite à un dégât champêtre attribué à tort ou à raison à des éleveurs peul. Sur fond de tensions préexistantes entre communautés, il aurait donné le prétexte à une série d'actions violentes servant les intérêts ethnistes et politiques d'un responsable local haoussa. Ce dernier a mobilisé et armé de jeunes Haoussa pour qu'ils tuent ou chassent les Peul du village dont il convoitait la mairie, alors dirigée par un membre de la communauté peul. L'individu a été poursuivi en justice et le dossier est toujours en cours d'instruction. Le cas de Bangui illustre l'importance de contrôler le pouvoir local pour accéder aux ressources. Chaque communauté déplore en effet le fait d'être marginalisée dans l'accès à la terre et à l'eau quand un membre de l'autre communauté dirige la mairie. Entretiens de Crisis Group, chercheur à Tahoua, villageois et autorités locales de Bangui, Niamey et Maradi, 2019-2020

<sup>23</sup> Ces textes exigent qu'une commission paritaire représentant les intérêts de chaque partie se réunisse pour fixer consensuellement le montant à dédommager.

<sup>24</sup> Plusieurs cas de mise en fourrière illégale d'animaux ont été recensés ces dernières années à Dosso et à Tahoua, par exemple. Entretien de Crisis Group, responsable d'une association d'éleveurs, Niamey, 13 octobre 2020.

fiance envers les autorités et sont préjudiciables à la coexistence pacifique entre les communautés.<sup>25</sup> Or, les populations rurales, dans leur ensemble, souffrent d'un manque d'accès à la justice, que ce soit en termes d'information, d'éloignement géographique des tribunaux et d'accès financier aux services d'un avocat. Les réseaux de parajuristes sont, en outre, encore trop peu développés au Niger.<sup>26</sup>

La majorité des pasteurs peul ne peuvent plus vivre que de l'élevage et certains adoptent, quand ils le peuvent, un mode de vie agropastoral. Une partie se sédentarise plus ou moins durablement. D'autres quittent le monde pastoral. Ils sont cependant peu préparés à la reconversion socioprofessionnelle et leurs perspectives professionnelles sont limitées du fait d'une plus faible scolarisation que les populations sédentaires. Disposant de très peu d'alternatives, une minorité de ces pasteurs est poussée vers le banditisme.

### B. *Un banditisme à base communautaire ?*

Pour de nombreux éleveurs peul de cette région, rejoindre des groupes de bandits n'est qu'une façon de faire face à la crise du pastoralisme, de se protéger soi-même contre le vol de bétail et parfois d'accéder à une position de pouvoir. Cette dynamique, déjà forte au Nigéria, s'étend désormais au Niger. Elle provoque, en retour, la stigmatisation des éleveurs peul et tend les relations entre les communautés.

Les bandits armés constituent – en particulier au nord-ouest du Nigéria – une nouvelle figure de réussite : en quelques mois ou années, d'anciens éleveurs appauvris reconvertis dans le banditisme deviennent propriétaires de plusieurs centaines voire milliers de têtes de bétail. Ce sont eux qui fixent, par la force des armes et de l'argent, les règles d'occupation de l'espace local. Dans un contexte d'insécurité aussi marqué que celui que connaissent les éleveurs au nord-ouest du Nigéria, rejoindre ces groupes ou en constituer de nouveaux est même une condition de leur propre protection et de celle de leur cheptel. « Au Nigéria, les bandits se moquent des éleveurs qui n'ont pas rejoint leurs rangs et disent qu'ils sont faibles », remarque un éleveur transfrontalier.<sup>27</sup>

Au Niger, des comportements similaires se développent. Si la plupart des bandits issus de la communauté peul restent de simples criminels, d'autres se posent en défenseurs de leur communauté et deviennent des notabilités respectées au niveau local. Au lendemain du conflit de Bangui, évoqué précédemment, un chef bandit peul, originaire de la localité et opérant au Niger, a contacté plusieurs notabilités peul de la commune pour leur offrir ses services de protection.<sup>28</sup> Des bandits peul ont tendance

---

<sup>25</sup> A Maradi, Tahoua et Douchi, de nombreux éleveurs se disent victimes d'injustices et déplorent la préférence des autorités pour les agriculteurs. Entretiens de Crisis Group avec des éleveurs dans ces zones, Niamey et Maradi, octobre 2020.

<sup>26</sup> Les parajuristes sont des civils formés en droit qui assistent juridiquement les populations souffrant d'un manque d'assistance légale. Ils doivent connaître les réalités sociologiques de leur milieu d'intervention et jouir d'une légitimité au sein de celui-ci. Dans la région du Sahel, ils sont particulièrement structurés et développés au Mali, moins dans les autres pays. « Besoins et satisfaction en matière de justice au Mali », The Hague Institute for Innovation of Law, 2018

<sup>27</sup> Entretien de Crisis Group, éleveur basé à Madaoua, Maradi, 11 octobre 2020.

<sup>28</sup> Ils ont refusé, conscients qu'un règlement par les armes ne serait pas à leur avantage face à une population haoussa majoritaire à Bangui et en présence des forces de défense et de sécurité. Entretiens de Crisis Group, victimes du massacre de Bangui, Maradi, 10 octobre 2020.

à cibler la communauté haoussa et à épargner les Peul, sans que cela soit systématique.<sup>29</sup> Dans la région de Maradi, à Guidan-Roundji et Madarounfa, certains villages ciblés sont uniquement composés de Haoussa, tandis que les hameaux ou campements peul sont épargnés. Les Peul ciblés par les bandits de la même communauté seraient souvent ceux refusant de rejoindre les groupes criminels ou soupçonnés d'informer les autorités.<sup>30</sup> Des villages peul se protégeraient d'attaques en fournissant des recrues aux bandits actifs dans leurs environs.<sup>31</sup>

Dans le contexte d'insécurité actuel, les populations haoussa en viennent à percevoir le banditisme comme un phénomène particulièrement répandu parmi les communautés peul, en particulier à Maradi, région la plus touchée à ce jour. Dans les villages victimes d'attaques, la cohabitation avec les hameaux peul se détériore et les bonnes relations sociales entre les deux communautés, attestées par de nombreux mariages intercommunautaires, se dégradent. La peur s'installe : certains Peul quittent leurs hameaux, d'autres ne se rendent plus dans les villages haoussa.<sup>32</sup>

### C. La formation des groupes d'autodéfense

Au nord-ouest du Nigéria, la récente vague de banditisme qui ensanglante cette région a donné lieu à la formation de nombreux groupes d'autodéfense et de milices armées.<sup>33</sup> Ce phénomène touche particulièrement les communautés de fermiers sédentaires haoussa. Certains de ces groupes se sont constitués très récemment sur la base du volontariat ou ont été encouragés par les autorités locales qui ont massivement recruté et armé des unités villageoises d'autodéfense.<sup>34</sup> D'autres sont enracinés dans la société traditionnelle qui compte, en son sein, des confréries de chasseurs. Ceux-ci assurent, au moins depuis les années 1950, une fonction de protection et de sécurisation des biens et des personnes.<sup>35</sup> Confrontés à l'extrême violence des gangs de bandits armés qui opèrent dans le nord-ouest du Nigéria, ils se sont peu à peu militarisés et ont été accusés d'abus divers.<sup>36</sup>

Suivant l'exemple nigérian, la constitution de groupes d'autodéfense à base communautaire semble s'étendre au sud-ouest du Niger. En effet, côté nigérien, on assiste depuis peu à la naissance de groupes d'autodéfense chargés de lutter contre le banditisme. Embryonnaires, ils n'ont pas encore de nom spécifique. Il en existe dans la quasi-totalité des villages de la commune de Gabi (département de Madarounfa), parce que cette commune a été particulièrement visée par les attaques de bandits et que l'Etat n'était pas en mesure de sécuriser les populations. Dans certains villages des communes de Tibiri et de Safo (département de Guidan-Roundji) également

<sup>29</sup> Dans certains cas, l'intervention de notabilités ou de bandits peul a permis la libération de Peul enlevés, preuve que les liens communautaires ne sont pas rompus par le banditisme.

<sup>30</sup> Entretiens de Crisis Group, notabilités haoussa et peul, Maradi, 10-12 octobre 2020.

<sup>31</sup> Ibid.

<sup>32</sup> Ibid.

<sup>33</sup> Voir le rapport de Crisis Group, *Violence au nord-ouest du Nigéria : sortir du chaos*, op. cit.

<sup>34</sup> « Zamfara to recruit 8,500 youth as JTF members », *Premium times*, 1er novembre 2018.

<sup>35</sup> Voir Miroc Göpfert, « Security in Niamey: an anthropological perspective on policing and an act of terrorism in Niger », *The Journal of Modern African Studies*, 2012.

<sup>36</sup> Aghali, « Le "bien" sécurité dans trois communes », op. cit.

très affectées par les attaques, des groupes d'autodéfense équipés de fusils traditionnels auraient également vu le jour.<sup>37</sup>

Ces groupes sont, pour l'heure, appréciés localement des autorités et des forces armées. Ils sont soutenus par des élus locaux qui contribuent même à l'achat d'armes artisanales locales, coutant 5 000 francs CFA pièce (soit 7,60 euros).<sup>38</sup> Ils ont repoussé plusieurs attaques de bandits, ou sont parvenus à récupérer une partie du bétail volé, ce qui leur a valu d'être salués par des forces de défense et de sécurité nigériennes.<sup>39</sup> Malgré tout, le rythme des attaques ne diminue pas dans ces communes.<sup>40</sup>

Ces groupes d'autodéfense rendent des services réels aux populations, mais ils menacent la cohésion sociale lorsque leurs actions ciblent des communautés spécifiques. Du côté nigérian de la frontière, la formation de groupes d'autodéfense haoussa a poussé des Peul à chercher protection auprès des bandits, et un cycle de violences s'est ouvert depuis plusieurs années.<sup>41</sup> A Maradi, ces groupes embryonnaires sont uniquement haoussa : du fait de la suspicion qui les entoure, les Peul en sont systématiquement exclus. Un risque similaire d'accélération des violences y existe donc.<sup>42</sup> Les affrontements entre ces groupes et les bandits risquent de se multiplier et d'envenimer les relations intercommunautaires.

La formation de groupes d'autodéfense à base communautaire est génératrice de tensions qui, ailleurs au centre du Mali et au Burkina Faso par exemple, ont favorisé ou alimenté de graves cycles de violence intercommunautaire.<sup>43</sup> Ces groupes sont traditionnellement proches des autorités. Ils recrutent parmi les populations sédentaires, dont sont aussi issus la majorité des représentants de l'Etat.<sup>44</sup> Ils entretiennent aussi des formes de collaboration avec les services de sécurité dans leur lutte commune contre les bandits.

À l'inverse, exclus de ces groupes d'autodéfense et suspectés par ces derniers d'être à l'origine des violences armées, les pasteurs – en particulier peul – sont poussés à se rapprocher des groupes de bandits pour espérer trouver une forme de protection. Cette dynamique éloigne encore un peu plus les pasteurs de l'Etat et de ses forces de

<sup>37</sup> Entretiens de Crisis Group, responsable d'ONG, forces de défense et de sécurité, Maradi, 10-11 octobre 2020.

<sup>38</sup> Entretiens de Crisis Group, notabilités de Madarounfa, Maradi, 10-11 octobre 2020.

<sup>39</sup> Ibid.

<sup>40</sup> Entre juin et fin novembre 2020, dix-neuf attaques ont été enregistrées à Tibiri et quinze à Gabi, tandis que depuis le mois d'août, dix attaques ont visé Safo. D'autres communes sont visées dans une moindre mesure, notamment Dan Issa, mais aussi Toda, Dan Abdallah, Sarkin Yamma et d'autres communes des départements de Madarounfa et Guidan-Roundji.

<sup>41</sup> L'assassinat d'un leader associatif peul à Dansadau (Sokoto) en 2011 par des groupes d'autodéfense haoussa (*yan banga*) a entraîné une série de représailles qui ont encouragé chaque communauté à s'équiper d'armes de guerre. A Zamfara, les groupes d'autodéfense (*yan sa kai* ou gardes volontaires), soutenus par les autorités, ont multiplié les violences contre les éleveurs (dont le vol de bétail), obligeant en réaction nombre d'éleveurs à rejoindre les bandits peul comme supplétifs ou combattants pour se protéger. Entretiens électroniques de Crisis Group, acteur de la société civile à Zamfara, septembre 2020.

<sup>42</sup> Entretien de Crisis Group, journaliste d'une radio communautaire, Maradi, 11 octobre 2020.

<sup>43</sup> Voir les rapports Afrique de Crisis Group N°287, *Burkina Faso : sortir de la spirale des violences*, 24 février 2020 ; et N°293, *Enrayer la communautarisation de la violence au centre du Mali*, 9 novembre 2020.

<sup>44</sup> Entretiens de Crisis Group, acteurs de la société civile, Maradi, 10-12 octobre 2020.

sécurité, avec qui ils entretiennent des relations déjà difficiles.<sup>45</sup> Les pasteurs souffrent en effet d'une sous-représentation au niveau des institutions de l'Etat, qui découle notamment de leur faible scolarisation. Ils sont peu représentés au sein de la fonction publique et des partis politiques. Leurs intérêts sont donc moins pris en compte dans les politiques publiques.

Le risque qu'une situation insurrectionnelle, c'est-à-dire une hostilité ouverte et armée contre l'Etat et ses alliés, se développe est d'autant plus important que la région suscite par ailleurs l'intérêt croissant de groupes jihadistes venus de régions voisines.

---

<sup>45</sup> En août 2020, dans la commune nigériane de Garin Fadji, frontalière avec Bangui (Niger), des éleveurs ont été attaqués par les *yan banga* locaux. Les éleveurs ont fait appel aux bandits de la zone, qui ont repoussé puis attaqué les villageois en représailles. Entretiens de Crisis Group, ressortissants de Bangui, Maradi, 12 octobre 2020.

#### IV. Vers un troisième foyer jihadiste au Niger ?

Deux faits récents survenus dans le sud-ouest nigérien ont attiré l'attention sur l'extension de la présence et des activités de groupes armés jihadistes dans cette région du pays. En août 2020, l'assassinat par l'Etat islamique au Grand Sahara (EIGS) de huit civils, dont six touristes français, à Kouré, à 60 kilomètres à l'est de Niamey, illustre la progression rapide des jihadistes vers le sud-ouest du pays.<sup>46</sup> En octobre 2020, l'enlèvement d'un citoyen américain, Philip Walton, dans un village du département de Konni par des groupes de bandits spécialisés dans les enlèvements, probablement pour le compte d'un groupe jihadiste, traduit le risque de jonction entre ces acteurs.<sup>47</sup>

A la frontière qui sépare le sud-ouest du Niger du nord-ouest du Nigéria, on observe la présence croissante de groupes jihadistes, même s'il est encore trop tôt pour certifier qu'elle sera pérenne. En plus de l'activité de l'EIGS dans cette zone, le Groupe sunnite pour la prédication et le jihad (JAS), dirigé par Abubakar Shekau et plus communément appelé Boko Haram, et Ansarou, groupe dissident du JAS depuis 2012 et alors affilié à al-Qaeda, ont revendiqué des attaques dans le nord-ouest du Nigéria.<sup>48</sup> Ce faisant, ces deux groupes se rapprochent dangereusement du Niger.

##### A. Les influences jihadistes venues du Sahara

La bande s'étendant de Doutchi à Konni, longue de 140 kilomètres, est un couloir de passage que l'EIGS utilise jusqu'ici pour son approvisionnement, mais qui pourrait bientôt devenir l'une de ses zones d'opérations. L'EIGS, dont la zone d'activité principale au Niger est le nord de Tillabéri, zone frontalière du Mali située au nord-ouest de Konni, s'approvisionne principalement au nord du Nigéria. Le groupe y accède par ce que certains appellent « l'autoroute » reliant Konni à Sanam et Abala. Cet axe est presque vide de présence humaine et sécuritaire.<sup>49</sup>

<sup>46</sup> L'EIGS constitue l'acronyme retenu par beaucoup d'observateurs pour désigner la branche sahélo-saharienne de l'Etat islamique en Afrique de l'Ouest (EIAO, ou ISWAP en anglais). Nous la retons ici par commodité même si elle n'est pas reconnue dans la nomenclature officielle de l'EI, qui considère que ce groupe est intégré à l'EIAO, dont la base principale est la zone du lac Tchad. Bien que des liens existent, ces deux branches ne sont pas intégrées l'une à l'autre. Elles obéissent encore à des chaînes de commandement distinctes. Sur l'attaque de Kouré, voir « Niger : le groupe État islamique revendique l'attaque de Kouré », RFI, 18 septembre 2020.

<sup>47</sup> L'intervention des Navy Seals, forces spéciales de la marine américain, a permis la libération de l'otage avant qu'il ne soit revendu. « U.S. forces rescue American kidnapped in Niger », Al Jazeera, 31 octobre 2020.

<sup>48</sup> Ansarou a refait surface depuis septembre 2019 après trois années de silence consécutives à l'arrestation de son chef, Khalid Al Barnawi, par l'armée nigérienne en 2016. Sur les liens entre Ansarou et al-Qaeda, voir Jacob Zenn, « The Return of al-Qaeda's Faction in Nigeria: What's Going on in Zamfara? », Jamestown Foundation, 25 mars 2019. Ansarou a notamment revendiqué, en janvier et en août 2020, des attaques dans l'Etat de Kaduna, frontalier des Etats de Zamfara et Katsina. Caleb Weiss, « Al Qaeda-linked group claims attack in northwestern Nigéria », *Long War Journal*, 8 août 2020. JAS, à travers deux vidéos diffusées le 15 juin et le 7 juillet 2020, a revendiqué sa présence dans les Etats de Zamfara et de Niger, frontaliers des Etats de Kaduna, Kebbi et Zamfara.

<sup>49</sup> Entretiens de Crisis Group, civils de cette zone et cadres des forces de sécurité nigériennes, Niamey et Maradi, 6-13 octobre 2020.

L'EIGS voit son accès à cette zone frontalière entre Sokoto et Konni facilité parce qu'une partie non négligeable de ses recrues locales appartiennent à un sous-groupe peul, les Tolébé, qui se disent originaires de Sokoto et y ont des attaches familiales ou économiques.<sup>50</sup> Depuis plusieurs années, des colonnes de combattants ou de sympathisants s'y rendent en deux-roues depuis Abala pour en ramener des produits alimentaires, des médicaments de contrebande, des motos et du carburant. Ils achètent souvent ces produits en échange de bétail volé ou d'armes.<sup>51</sup> A ces attaches historiques s'ajoutent des relations commerciales nouées avec les réseaux de contrebande frontaliers qui permettent à l'EIGS de circuler sans trop d'encombres.

Il semble que depuis 2018, l'EIGS ne considère plus seulement la zone comme un lieu d'approvisionnement, mais cherche à y développer ses opérations. En juin 2018, des prêches prononcés par des chefs religieux de l'EIGS ont été tenus à quelques kilomètres de la frontière nigérienne, à Jima Jimi (village du département de Konni). En novembre de la même année, les autorités nigériennes ont identifié un camp d'entraînement de l'organisation dans ce même village, finalement démantelé en février 2019.<sup>52</sup> En début d'année 2021, un chef jihadiste de la région du nord de Tillabéri serait même mort après des affrontements du côté nigérien de la frontière au sud de Konni.<sup>53</sup>

Les jihadistes de l'EIGS sont également sollicités par des personnalités locales cherchant à les utiliser contre les groupes de bandits armés. Ainsi, début 2019, des notabilités de Sokoto (Nigéria) et de Konni (Niger), préoccupées par les attaques de bandits venus de Zamfara (Nigéria), ont fait appel à des jihadistes de l'EIGS pour les déloger, ce à quoi ils sont parvenus.<sup>54</sup> Le bétail volé et l'argent des rançons ont été rendus aux propriétaires tandis qu'une partie des bandits a rallié l'EIGS sous la contrainte.<sup>55</sup> En septembre 2019, un autre incident armé survenu à Dogon Kiria (département de Doutchi) témoigne de la circulation d'éléments de l'EIGS. De retour de Muntseka (département de Konni), une colonne jihadiste a en effet déjoué une embuscade de la garde nationale, tuant un garde.

Depuis lors, l'EIGS a étendu son ancrage dans les villages de plusieurs zones du sud-ouest nigérien, encourageant par exemple les mariages avec ses éléments, recrutant parmi les communautés et multipliant les caches d'armes.<sup>56</sup> Depuis juin 2020, l'EIGS augmente sa présence dans la partie nord des départements de Doutchi et de

---

<sup>50</sup> Ils auraient quitté Sokoto à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour s'établir au nord de Tillabéri en empruntant cet axe de transhumance, mais aussi à Madaoua et dans la région de Dosso.

<sup>51</sup> Entretiens de Crisis Group, cadres des forces de sécurité nigériennes, Maradi, 11 octobre 2020.

<sup>52</sup> Entretiens de Crisis Group, cadres des forces de sécurité nigériennes et acteurs de la société civile de Konni, Maradi, 10-12 octobre 2020. Voir aussi « Découverte d'une base de djihadistes en gestation dans le village de Jima-Jimi », Studio Kalangou, 7 décembre 2018.

<sup>53</sup> Les protagonistes de cet affrontement n'ont pas pu être clarifiés avec précision. Entretiens de Crisis group, ancien proche de l'EIGS et membre de la société civile, Niamey, mars 2021.

<sup>54</sup> Une notabilité de Balle (Sokoto) impliquée dans leur venue a finalement été suspectée par les jihadistes qui l'ont exécutée en mai 2019. Au Niger, une notabilité (parente de celle de Balle) de Konni accusée de complicité a été emprisonnée plusieurs mois avant d'être remise en liberté provisoire. Entretiens de Crisis Group, notabilités de Doutchi et Konni et autorités nigériennes, Niamey, 2019-2021.

<sup>55</sup> Entretien de Crisis Group, ressortissant de Doutchi, Niamey, mars 2019.

<sup>56</sup> Entretiens de Crisis Group, forces de sécurité et notabilités de Konni, Maradi, 11 octobre 2020.

Konni où il tente d'exercer une forme de contrôle territorial concurrente de celle de l'Etat. Dans la continuité de ses opérations au nord de Tillabéri et au nord de Tahoua, le groupe y collecte un impôt dont la nature n'est pas clairement établie : des villageois disent qu'il s'agit de la *zakat* (impôt islamique), tandis que d'autres le perçoivent comme une contribution à l'effort de guerre de l'EIGS, qui leur garantit une protection.<sup>57</sup> Cette présence nécessite le recrutement de collaborateurs ou de sympathisants dans les villages où l'EIGS organise aussi des prêches.<sup>58</sup> Les jihadistes circulent également dans certaines aires de pâturage de cet espace, comme l'aire de Yani, où des éleveurs ont essayé d'échapper en vain au paiement de l'impôt.<sup>59</sup>

L'EIGS pourrait cependant peiner à progresser plus au sud et à établir un sanctuaire dans le nord-ouest du Nigéria. D'abord, le mouvement accorde beaucoup d'autonomie à ses commandants et exerce une chaîne de commandement assez lâche. Il aura donc du mal à connecter efficacement les différentes cellules éparpillées sur des territoires aussi vastes. Ensuite, le mouvement semble jusqu'ici privé de relais dans le nord-ouest du Nigéria, et notamment dans l'Etat de Sokoto, même si certaines de ses recrues sont, comme cela a été mentionné, originaires de la zone. Au nord-ouest du Nigéria, l'EIGS est également concurrencé par les incursions d'autres groupes jihadistes nigériens dont les activités sont décrites ci-après. Il n'en demeure pas moins que le groupe occupe plusieurs zones autour de Niamey dans ce qui pourrait être une stratégie d'encercllement de la capitale.<sup>60</sup>

L'autre grand groupe jihadiste sahélo-saharien, le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM), affilié à al-Qaeda, semble moins présent dans l'espace transfrontalier entre le Niger et le Nigéria. Le GSIM a étendu ses ramifications au Niger, plus à l'ouest dans la zone de Torodi, et au Burkina Faso, de la région du Yagha jusqu'à celle de l'Est, deux zones où il cohabite difficilement avec l'EIGS. Cet espace, où la présence du GSIM s'est continuellement renforcée depuis 2018, constitue un sanctuaire et une plateforme pour s'étendre vers le nord du Bénin jusqu'à la frontière du Nigéria, dans l'Etat de Kebbi. Cette stratégie d'expansion ouvre la possibilité d'une jonction entre le GSIM et Ansarou si ce groupe reste encore affilié à al-Qaeda.<sup>61</sup> Une présence accrue du GSIM et d'Ansarou dans les Etats nigériens de Kebbi et Sokoto accentuerait la pression jihadiste dans la région de Dosso au Niger.

---

<sup>57</sup> Des opérations de collecte de cet impôt ont eu lieu dans au moins 30 villages des communes de Tebaram, Bagaroua, Soucoucutane, Kourfey, Matankari, Dogon Kiria, et du sud de Sanam. Entretien de Crisis Group avec des civils originaires de ces zones, des sources humanitaires et sécuritaires, Niamey et Maradi, octobre 2020.

<sup>58</sup> Entretien de Crisis Group, habitants de Douchi et Konni, Niamey et Maradi, octobre 2020.

<sup>59</sup> Entretien de Crisis Group, chercheur spécialisé sur la zone de Tahoua, Niamey, 8 octobre 2020.

<sup>60</sup> En janvier 2020, des douilles d'obus de mortiers probablement tirés en direction de la capitale Niamey ont été retrouvées près de Niamey, illustrant le rapprochement de la menace terroriste. Entretien de Crisis Group, officier nigérien, Niamey, 7 octobre 2020.

<sup>61</sup> L'affiliation actuelle d'Ansarou est incertaine. En 2015, certains membres d'Ansarou avaient en effet rallié ISWAP. « Boko Haram Faction Releases Book on History and Ideology », Council on Foreign Relations, 9 août 2018. Voir aussi « The Return of al-Qaeda's Faction in Nigeria: What's Going on in Zamfara? », Jamestown Foundation, 25 mars 2019.

## B. Les influences jihadistes du Nigéria

Deux groupes nigériens originaires du nord-est de la fédération, le JAS et Ansarou, mordent désormais sur son nord-ouest.<sup>62</sup> Dès sa création, Ansarou a appelé à restaurer le califat de Sokoto et incarne donc une menace particulière dans cette zone du nord-ouest du Nigéria qu'il convoite, du moins dans son discours.<sup>63</sup> L'enlèvement de 334 lycéens à Kankara, une localité de l'Etat de Katsina située à 220 kilomètres au sud de Maradi, le 11 novembre 2020, constitue la première opération d'envergure revendiquée par le JAS au nord-ouest du Nigéria depuis 2014. Elle pourrait toutefois moins illustrer la présence d'éléments permanents du JAS venus de leur bastion du nord-est qu'une collaboration de circonstance avec des bandits locaux.<sup>64</sup>

Des attaques récentes conduites à la frontière contre des forces de défense et de sécurité du Niger et du Nigéria suggèrent une connexion croissante entre les gangs frontaliers et les groupes jihadistes nigériens. Il n'y a pas eu de revendications, mais les modes opératoires et l'armement lourd utilisés laissent présager une influence jihadiste, dont la puissance de feu est généralement supérieure à celle de simples bandits. Ainsi, l'usage de lance-roquettes M80, très prisés des jihadistes, dans l'attaque contre la Compagnie mobile de contrôle des frontières (CMCF) de Maradi, le 1er décembre 2019, suggère d'éventuels liens logistiques avec les jihadistes. Le 18 juillet 2020, à quelques kilomètres de la frontière avec Maradi, à Jibia (Nigéria), des « bandits » ont, pour la première fois, tendu une embuscade à l'armée nigérienne, tuant 23 soldats. Leur chef, un des principaux bandits opérant à Maradi, semblerait intensifier ses relations avec les groupes jihadistes.<sup>65</sup>

La géographie de la bande frontalière est par ailleurs propice au développement de sanctuaires pour les groupes armés, y compris jihadistes. De Maradi jusqu'à Doutchi, la frontière est parsemée de forêts déjà fréquentées par les bandits, mais qui pourraient bientôt servir de refuge aux jihadistes.<sup>66</sup> La forêt de Gandou, située sur la frontière, entre Doutchi et Konni, abriterait tellement d'hommes en armes, bandits et potentiels jihadistes, qu'elle est appelée « Sambisa 2 » par les habitants des alentours, du nom de la forêt qui abrite une partie du JAS au nord-est du Nigéria. C'est d'ailleurs dans cette forêt que l'otage américain a été détenu en octobre 2020. En 2017, dans la forêt de Baban Rafi (Maradi), les autorités nigériennes ont découvert une cache d'armes qu'un des combattants arrêtés a permis d'identifier comme appartenant à l'Etat islamique en Afrique de l'Ouest (EIAO, ou ISWAP en anglais).<sup>67</sup>

Le contexte de violences armées qui prévaut dans le nord-ouest du Nigéria pourrait s'étendre au Niger. Il est encore difficile de prédire si la situation d'insécurité va rester dominée par des formes simples de banditisme sans mobile politique affiché,

---

<sup>62</sup> En 2014, le JAS avait par exemple revendiqué une attaque contre la mosquée de Kano (Etat de Kaduna). « Attentat meurtrier au Nigéria dans la grande mosquée de Kano », *Le Monde*, 28 novembre 2014.

<sup>63</sup> Ansarou a ainsi perpétré plusieurs enlèvements entre 2011 et 2013 dans les Etats de Kebbi, Bauchi et Katsina.

<sup>64</sup> « Nigéria : avec l'enlèvement des lycéens de Kankara, la nouvelle expansion de Boko Haram », RFI, 16 décembre 2020.

<sup>65</sup> Entretien de Crisis Group, cadres des forces de sécurité nigériennes, Maradi, 11-12 octobre 2020.

<sup>66</sup> Entretien de Crisis Group, cadres des forces de sécurité nigériennes, Maradi, 12 octobre 2020.

<sup>67</sup> Ibid.

ou si elle évoluera vers des formes d'insurrection plus organisées. Ce dernier scénario pourrait se matérialiser sans même l'appui de groupes jihadistes, mais depuis 2012, l'essentiel des insurrections au Sahel a été facilité par l'implication des groupes jihadistes qui exploitent les fractures locales. La jihadisation du banditisme est une constante de ces insurrections, et constitue un risque croissant dans la zone.<sup>68</sup> Côté nigérian, le JAS annonce vouloir recruter au sein des groupes de bandits opérant au nord-ouest du Nigéria, ce que ferait déjà Ansarou.<sup>69</sup> Parmi ces bandits figurent certains Nigériens ou Nigériens qui nourrissent un ressentiment contre leur pays, en particulier les pasteurs privés de leurs moyens de subsistance.<sup>70</sup> D'autres bandits nigériens pourraient suivre cette trajectoire et favoriser à terme la naissance d'un foyer insurrectionnel nigérian ou même transnational, qui contesterait les autorités des deux pays.

La pénétration des groupes jihadistes dans la région pourrait cependant connaître des résistances. La présence de bandits armés peut certes offrir des recrues locales déjà expérimentées, mais elle peut aussi freiner l'implantation des jihadistes si ces derniers dérangent les intérêts économiques des bandits, en imposant certaines cibles plutôt que d'autres ou en instaurant de nouvelles règles de partage du butin. Par ailleurs, l'enlèvement de centaines d'écoliers en 2021 a d'abord mis en lumière la connexion de criminels locaux avec le JAS, mais leur libération après la négociation d'amnisties par ces criminels révèle que les intérêts des deux groupes ne convergent pas toujours.<sup>71</sup> Les conflits déjà mentionnés survenus entre l'EIGS et des bandits à Sokoto pourraient se reproduire à l'avenir.

D'un autre côté, le rapprochement entre bandits et jihadistes risque d'être favorisé par la pression militaire croissante exercée par les Etats contre ces groupes de bandits. A mesure que cette pression s'accroît, ces derniers sont poussés à accepter, voire à rechercher, l'appui des jihadistes pour se protéger. Pour le Niger spécifiquement, l'implication croissante de ses forces armées dans la lutte contre les groupes de bandits ou de jihadistes, le long de la frontière, pourrait contribuer à importer la menace en exposant davantage le territoire nigérian à des représailles de ces groupes, comme cela a pu être le cas dans la région de Diffa (Niger) après 2015.<sup>72</sup>

<sup>68</sup> A Torodi, par exemple, une partie des jihadistes sont d'anciens bandits locaux mis en déroute par les groupes d'autodéfense formés dans ce département en 2014. A partir de 2018, avec l'appui des jihadistes, ils ont « pris leur revanche » contre ces groupes. Entretien de Crisis Group, élu de Torodi, Niamey, 7 octobre 2020.

<sup>69</sup> Ansarou aurait déjà recruté l'un des plus importants chefs des bandits de Zamfara, qui mobiliserait spécifiquement parmi les éleveurs, à qui il promettrait la sécurité en échange d'une conformité de leurs actions avec le jihad, interdisant entre autres le vol de bétail et l'enlèvement de civils. Entretien électronique de Crisis Group, journaliste basé à Zamfara, 10 septembre 2020. En outre, les bandits feraient fréquemment référence à l'islam et au jihad. Voir le rapport de Crisis Group, *Violence au nord-ouest du Nigéria : sortir du chaos*, op. cit.

<sup>70</sup> Un Touareg originaire du Niger, Halilu Mairakumi, ancien receleur de chameaux volés qui organise des enlèvements et du vol de bétail dans l'Etat de Zamfara, est ainsi soupçonné d'être lié à Ansarou au nord-ouest du Nigéria. Voir les tweets du journaliste Ahmad Salkida en mai 2019.

<sup>71</sup> « Nigéria : le chef d'un des gangs ayant kidnappé plus de 300 écoliers rend les armes », RFI, 10 février 2021.

<sup>72</sup> Le démarrage des opérations militaires nigériennes contre Boko Haram a favorisé la conduite d'attaques en représailles dans la région de Diffa. Voir le rapport Afrique de Crisis Group N°245, *Le Niger face à Boko Haram : au-delà de la contre-insurrection*, 27 février 2017.

## V. Une sécurisation sans stabilisation

Le Niger a réagi très tôt à la dégradation de la situation dans la bande frontalière, mais cette réactivité a surtout été d'ordre sécuritaire.<sup>73</sup> Depuis 2018, les autorités sont particulièrement mobilisées avec le déploiement d'un bataillon de l'armée à Mada-roundfa (département de Maradi), bénéficiant de l'appui en formation de l'armée belge et disposant de postes avancés à Dan Kano, Baban Rafi et Shirgu.<sup>74</sup> Parallèlement, la première CMCF, forte de 400 policiers et déployée à Maradi depuis mai 2017 avec un appui américain, s'est réorientée vers la lutte contre le banditisme, plutôt que le contrôle des flux migratoires, sa mission originelle.<sup>75</sup> La seconde unité de la CMCF, qui compte 252 policiers, a été déployée en novembre 2019 à Konni (Tahoua), équipée et formée par EUCAP Niger, la mission de l'Union européenne d'appui aux forces de sécurité intérieures du Niger.

Les échos sont globalement positifs. La CMCF de Maradi a piloté l'opération de démantèlement du premier camp jihadiste de Jima Jimi début 2019. Les jihadistes auraient connu peu de pertes lors de cette opération, mais ont été contraints de se replier au nord de Tillabéri. A Maradi, l'utilité de la CMCF est reconnue unanimement, même si, depuis l'attaque qu'elle a subie le 1er décembre 2019 (voir Section IV.B), elle aurait réduit sa capacité de mobilité, une de ses principales qualités sur le terrain. Quant à la CMCF de Konni, des acteurs sécuritaires nigériens reprochent à cette seconde compagnie et à son commandement de moins utiliser l'avantage de la mobilité dans leurs actions que celle de Maradi.<sup>76</sup>

Le maillage sécuritaire reste toutefois insuffisant alors que les violences se multiplient dans cette bande frontalière du sud-ouest du Niger. Les forces nigériennes gèrent simultanément de multiples fronts dans le pays et sont souvent en sous-effectifs. Ainsi, la CMCF de Maradi a été récemment redéployée à Filingué, et plusieurs centaines de soldats nigériens basés à Maradi ont été envoyés sur le front de l'est, dans la région de Diffa.<sup>77</sup> Le maillage est faible dans la zone de Doutchi et Konni, où plusieurs autorités et forces de sécurité locales réclament un meilleur contrôle des passages frontaliers.<sup>78</sup>

Face à la nature transfrontalière de l'insécurité, une réponse efficace dépend également de la coopération avec le voisin nigérian. Celle-ci est ancienne, mais reste à

<sup>73</sup> Certains grands bandits ont été éliminés, comme Souleymane Labo, tué en 2014, mais d'autres opèrent, notamment dans la région de Maradi, depuis le milieu des années 2000, à l'instar de l'un des principaux commanditaires des attaques récentes à Maradi, arrêté puis relâché en 2017. « Maradi : Arrestation du gangster le plus dangereux du Niger », TamTaminfo, 24 août 2014. Entretiens de Crisis Group, cadres des forces de sécurité nigériennes, Maradi, 10 octobre 2020.

<sup>74</sup> « Le Niger renforce la sécurité sur sa frontière avec le Nigéria », Xinhua, 15 octobre 2018.

<sup>75</sup> Les CMCF ont été officiellement créées en 2016. Le mandat initial de lutte contre les flux migratoires découle de l'engagement du président nigérian, auprès de l'Union européenne en particulier, de lutter contre ce phénomène.

<sup>76</sup> Entretiens de Crisis Group, cadres des forces de sécurité nigériennes, Maradi, 10 octobre 2020.

<sup>77</sup> Ibid.

<sup>78</sup> Ibid. L'Etat envisagerait la création imminente de nouvelles unités pour répondre à ce besoin.

améliorer.<sup>79</sup> Les approches ont longtemps divergé entre autorités de chaque côté de la frontière. Le Nigéria considérait que le banditisme au nord-ouest n'était pas une priorité, et que cela ne justifiait pas une coopération plus étroite avec le Niger.<sup>80</sup>

L'aggravation récente des violences a changé la donne et des progrès en matière de coopération ont été accomplis. En octobre 2018, une importante opération militaire nigéro-nigériane a été conduite dans les zones frontalières de Maradi, en particulier à Gabi et Dan Kano, où au moins 30 bandits ont été officiellement neutralisés.<sup>81</sup> Les autorités auraient dû systématiser ce type d'opérations pour les rendre durablement efficaces. Les progrès sont surtout à mettre à l'actif d'un rapprochement entre les gouverneurs des zones frontalières de Maradi et Tahoua. Fin 2019, à Maradi, une réunion entre le gouverneur de Maradi et ses homologues des trois Etats nigériens frontaliers a permis de mettre en place des patrouilles mixtes (avec véhicules offerts par ces Etats au Comité régional de sécurité de Maradi) et de donner au Niger un droit de poursuite sur le territoire nigérian en dépit de la fermeture officielle des frontières.<sup>82</sup> Cette même dérogation n'a pu être négociée à Tahoua, ce qui empêche une coopération aussi efficace qu'à Maradi.

Les autorités et leurs partenaires sont essentiellement actifs sur le plan sécuritaire, mais peu de mesures sont prises pour empêcher le basculement des populations dans le banditisme ou prévenir l'émergence de situations insurrectionnelles. Ainsi, le secteur de l'élevage reste sous-investi par l'Etat et les partenaires internationaux. Exception faite de la Suisse, aucun bailleur n'intervient substantiellement dans la bande frontalière.<sup>83</sup> Par ailleurs, l'approche répressive l'emporte sur l'option du dialogue et de la démobilisation des acteurs armés. En 2019, à l'inverse du Nigéria, le Niger a explicitement refusé d'octroyer des mesures d'amnistie au motif « qu'on ne discute pas avec les bandits ».<sup>84</sup>

---

<sup>79</sup> En 2012, un accord de défense a été signé entre le Niger et le Nigéria couvrant toute la frontière des deux pays, mais surtout destiné à contrer l'insurrection de Boko Haram au nord-est du Nigéria. « Nigeria seeks Niger's military support against Boko Haram », Reuters, 21 mai 2013.

<sup>80</sup> Entretiens de Crisis Group, autorités nigériennes, Maradi et Niamey, octobre 2020.

<sup>81</sup> « Au moins 30 "bandits" tués lors des opérations conjointes des armées des Niger et Nigéria », VOA Afrique, 16 octobre 2018.

<sup>82</sup> Entretien de Crisis Group, responsable étatique de Maradi, Maradi, 10 octobre 2020.

<sup>83</sup> L'Allemagne et l'Union européenne ont financé deux programmes destinés à prévenir la migration irrégulière et faciliter les retours, sans relation avec les violences actuelles.

<sup>84</sup> Entretien de Crisis Group, responsable étatique de Maradi, Maradi, 10 octobre 2020.

## VI. Prévenir la contagion

Au-delà des actions sécuritaires actuelles, indispensables mais insuffisantes, l'Etat du Niger devrait développer des actions préventives afin de freiner l'extension des violences armées et d'empêcher l'émergence de situations insurrectionnelles. Le secteur de l'élevage mérite une attention toute particulière du nouveau président, Mohamed Bazoum, élu en mars 2021, et des investissements accrus pour remédier à la crise qui le traverse. Les autorités nigériennes devraient également se préoccuper de préserver la cohésion sociale dans la bande frontalière afin de prévenir la stigmatisation de certaines communautés et d'encadrer le développement de groupes d'auto-défense avant que ceux-ci ne deviennent incontrôlables. Enfin, les efforts doivent être renforcés dans le domaine sécuritaire pour prévenir la contagion des violences, sans exclure de négocier la démobilisation de certains groupes de bandits.

### A. Désamorcer les facteurs d'insurrection parmi les éleveurs

L'élevage devrait devenir un domaine d'intervention privilégié des autorités nigériennes – au sud-ouest comme ailleurs au Niger – afin de réduire les injustices dont souffrent les pasteurs et qui conduisent une partie d'entre eux à prendre les armes.

A court terme, les commissions foncières, destinées à prévenir et régler les conflits liés aux ressources naturelles, devraient mieux représenter les intérêts des éleveurs. Cela implique de réviser leur composition – non pas dans les textes mais dans les faits – afin de garantir la représentation des éleveurs et de systématiser les commissions paritaires, prévues par le Code rural de 1993, chargées d'assurer la conciliation entre usagers en conflit et donc également d'évaluer les dégâts en cas de conflit avec des agriculteurs notamment.<sup>85</sup>

Les pasteurs devraient également bénéficier de plus de relais pour défendre leurs droits, que ce soit par un appui plus conséquent de la part des partenaires techniques et financiers aux associations d'éleveurs comme l'Association pour la redynamisation de l'élevage au Niger (AREN) ou par la mise en place de réseaux associatifs de parajuristes.<sup>86</sup> S'ils étaient mieux défendus et conseillés, les éleveurs auraient peut-être davantage tendance à recourir à la loi plutôt qu'à la force.

Les parajuristes devraient être recrutés par l'Etat nigérien ou ses partenaires sur la base de leur ancrage au sein des communautés d'éleveurs et formés en priorité à la législation foncière pastorale, puisque ces populations sont particulièrement victimes d'injustices dans ce domaine. Les partenaires du Niger pourraient financer des programmes de formation de parajuristes afin de combler le retard du pays, qui compte un nombre encore insuffisant de ces auxiliaires de justice. Ils pourraient éga-

<sup>85</sup> En janvier 2013, un décret déterminant les modalités de fonctionnement des commissions paritaires a été adopté. Dans les faits, ces modalités sont rarement respectées. Les dégâts occasionnés se chiffrent en fonction des hectares de parcelles de champs détruits et l'équivalent que cela représente en récoltes perdues.

<sup>86</sup> L'AREN a été créée en 1991. Elle constitue la principale association nigérienne de soutien à l'élevage. Elle a initié des actions visant à mieux défendre les droits fonciers pastoraux et la lutte contre les injustices. Par ailleurs, au Niger, les parajuristes – individus issus des communautés (ici pastorales) et formés à la défense de leurs droits – sont très peu nombreux.

lement favoriser le partage d'expériences avec des Etats où ce dispositif est davantage développé, comme au Canada ou, dans la sous-région, au Mali.<sup>87</sup> Ces dispositions permettraient de freiner l'économie du racket en permettant aux éleveurs de s'opposer à ces pratiques par la voie légale. La présence des défenseurs commis d'office (DCO), qui sont des parajuristes habilités à défendre des justiciables en lieu et place des avocats dans certaines conditions, est également à encourager par l'Etat ou ses partenaires.

Parallèlement, l'Etat et ses partenaires doivent accompagner les pasteurs dont l'activité est en crise en protégeant la mobilité des transhumants et en facilitant les parcours de reconversion ou de diversification pour ceux qui y aspirent. Cela passe, par exemple, par l'identification et la valorisation de filières porteuses (autour de la filière lait par exemple) et l'accompagnement des reconversions professionnelles par un appui à la formation et à l'acquisition d'équipements. Des activités de reconstitution de cheptels et d'embouche peuvent être développées. Ce type d'appui existe dans certaines régions du Niger, comme Diffa ou Tillabéri, qui bénéficient de l'attention des bailleurs internationaux, mais reste timide dans la bande Doutchi-Maradi, faute d'investissements conséquents.

A plus long terme, l'Etat gagnerait à faire de l'élevage un secteur d'intervention prioritaire au niveau national, et en particulier dans les régions de Maradi, Tahoua et Dosso, afin de sécuriser l'accès aux zones de pâturage et aux couloirs de transhumance. Les bailleurs, tout comme l'Etat nigérien, devraient développer des approches préventives dans des régions à risque comme celles-ci et ne pas concentrer leur appui que sur les régions en crise. Les conditions d'accès aux forêts classées et les règles d'aménagement des aires de pâturage pourraient également être révisées par les autorités nigériennes pour permettre aux éleveurs de bénéficier d'un accès partiel, conditionné ou saisonnier à ces espaces protégés.

### *B. Prévenir la dégradation du tissu communautaire*

Les autorités devraient étendre à la zone frontalière les approches développées dans d'autres régions du Niger pour éviter les violences à base communautaire. Par exemple, la Haute autorité à la consolidation de la paix (HACP), dont c'est la mission, devrait très rapidement initier des forums de dialogue entre communautés haoussa et peul dans les zones les plus exposées aux violences armées (Guidan-Roundji, Madarounfa) ou aux conflits communautaires (Bangui, Allela). L'implication des groupes d'autodéfense est nécessaire pour désamorcer les logiques de communautarisation de la violence. Ces activités de dialogue ou de médiation, qui fleurissent une fois les conflits déclenchés, seraient beaucoup plus efficaces si elles étaient menées à titre préventif, avant que la violence ne creuse un fossé entre les communautés. Les partenaires internationaux pourraient accompagner ces efforts financièrement comme techniquement.

Les autorités devraient également envisager un meilleur encadrement des groupes d'autodéfense qui se développent depuis 2020 dans la région de Maradi. Ces groupes

---

<sup>87</sup> Voir « Rapport général de la conférence sur le parajuridisme au Mali », USAID/DEMESO, juin 2019. Le Canada compte l'Association Canadienne des Parajuristes parmi les principales organisations spécialisées dans ce domaine.

sont encore à un stade suffisamment embryonnaire pour être efficacement contrôlés. Ils exercent une fonction de sécurisation des zones rurales que l'Etat ne peut assumer, faute de moyens, mais leur rôle doit être strictement délimité, y compris d'un point de vue juridique.

Il est important que les autorités placent ces groupes sous leur contrôle effectif, et qu'elles sanctionnent d'éventuels abus, notamment pour réduire les risques de violences à base communautaire. La mise en place par les autorités locales de comités communaux composés de l'ensemble des communautés présentes dans les localités, qui seraient dirigés par le maire ou le préfet, permettrait de limiter le risque que ces groupes ne s'enferment dans une logique communautariste. Le port d'armes doit être étroitement encadré par le ministère de l'Intérieur sur la base d'une enquête de moralité permettant d'exclure des individus déjà impliqués par le passé dans des violences. Le ministère de l'Intérieur devrait appliquer strictement l'interdiction de détenir des armes de guerre. Les autorités devraient circonscrire les missions de ces groupes à des tâches de protection et de renseignement à l'échelle des villages d'origine de leurs membres uniquement, afin d'éviter d'éventuelles opérations punitives.<sup>88</sup>

### C. *Sécuriser le territoire et démobiliser les bandits*

Les efforts déjà entrepris pour sécuriser la bande frontalière doivent être poursuivis et étendus aux zones à risque qui ne sont pas encore couvertes, comme le tronçon frontalier Douchi-Konni. Parallèlement, les autorités des deux pays doivent renforcer leur coopération, en particulier entre gouverneurs des Etats nigériens et des régions nigériennes. Elles doivent également intensifier leur coopération en matière de renseignement, et multiplier les opérations conjointes pour limiter la possibilité que les bandits se réfugient dans les zones frontalières. Les autorités de l'Etat de Sokoto et de la région de Tahoua doivent accroître leur coopération qui, suite à la fermeture de la frontière, est actuellement paralysée.<sup>89</sup> Plus les autorités des deux pays se mobiliseront et se montreront efficaces, moins les communautés seront tentées de s'armer.

Les forces de défense et de sécurité doivent conduire leurs opérations contre les hommes en armes dans le respect des droits humains, sans quoi elles risqueraient de s'avérer contre-productives et de nourrir, comme ailleurs, des dynamiques insurrectionnelles. Les forces nigériennes doivent notamment éviter d'être associées aux exactions commises par les forces nigérianes.<sup>90</sup>

L'approche sécuritaire ne doit pas empêcher les autorités d'engager, en parallèle, un processus de démobilisation des bandits. Les principaux chefs sont connus et la reddition de certains d'entre eux pourrait être négociée, comme la HACP l'a déjà fait

<sup>88</sup> En Ouganda, la définition des missions et la limitation des zones d'activité des Arrow boys de Teso, constitués pour lutter contre la rébellion de l'Armée de résistance du Seigneur, avait contribué à limiter les exactions et facilité leur démobilisation. Voir le rapport Afrique de Crisis Group N°251, *Une arme à double tranchant : comités de vigilance et contre-insurrections africaines*, 7 septembre 2017.

<sup>89</sup> Le président nigérien a officiellement rouvert les frontières le 16 décembre 2020. BBC News, « Nigeria President Buhari orders immediate reopening of land borders », 16 décembre 2020.

<sup>90</sup> « War crimes by Nigeria's military », Amnesty International, 12 janvier 2018.

à Tillabéri et à Tahoua, par exemple.<sup>91</sup> Bien qu'ils n'aient pas exposé publiquement leurs griefs vis-à-vis de l'Etat, il reste possible de trouver des angles de négociation avec eux. La prise des armes s'explique aussi par des situations de frustration, d'injustice ou d'impasse économique auxquelles l'Etat peut apporter des réponses. Si le fossé se creusait encore davantage entre bandits et autorités, certains hommes en armes, miliciens ou bandits, pourraient verser dans l'insurrection jihadiste, un scénario déjà observé dans le nord de Tillabéri.

---

<sup>91</sup> En 2018, la HACP a réussi à démobiliser des coupeurs de route opérant dans cet espace frontalier du Mali par des actions génératrices de revenus. Entretien de Crisis Group, cadre de la HACP, Niamey, mai 2019.

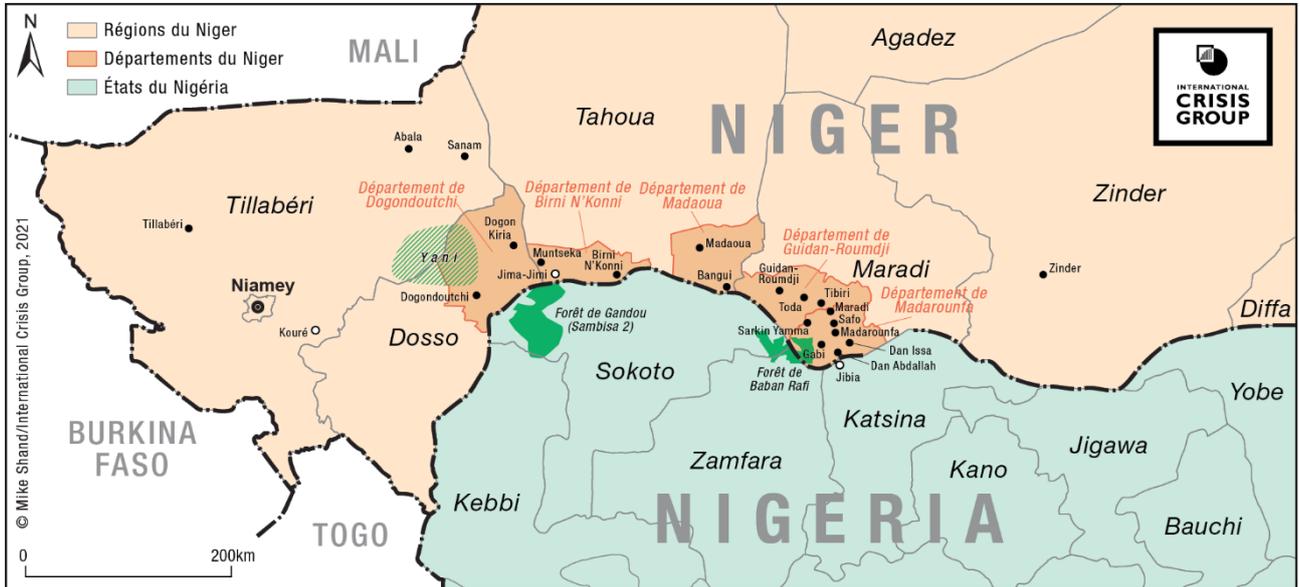
## **VII. Conclusion**

---

A la frontière entre le Niger et le Nigéria, le grand banditisme s'intensifie et se transforme de manière inquiétante, laissant présager l'apparition de situations insurrectionnelles dont pourraient profiter des groupes jihadistes en quête de nouveaux territoires. Le Niger a encore la possibilité de limiter la contagion de ce phénomène en complétant l'approche sécuritaire actuelle par une approche préventive destinée notamment à limiter le sentiment d'injustice dont souffrent les éleveurs et à consolider la cohésion de plus en plus fragilisée entre les communautés. Les partenaires du Niger doivent, de leur côté, s'intéresser à ces zones avant qu'elles ne soient déstabilisées et pourraient soutenir financièrement un plan de prévention conçu et mis en œuvre par les autorités nigériennes.

**Niamey/Bruxelles, 29 avril 2021**

Appendix A : Carte de la bande frontalière du sud-ouest du Niger



## Annexe B : A propos de l'International Crisis Group

---

L'International Crisis Group est une organisation non gouvernementale indépendante à but non lucratif qui emploie près de 120 personnes présentes sur les cinq continents. Elles élaborent des analyses de terrain et font du plaidoyer auprès des dirigeants dans un but de prévention et de résolution des conflits armés.

La recherche de terrain est au cœur de l'approche de Crisis Group. Elle est menée par des équipes d'analystes situées dans des pays ou régions à risque ou à proximité de ceux-ci. À partir des informations recueillies et des évaluations de la situation sur place, Crisis Group rédige des rapports analytiques rigoureux qui s'accompagnent de recommandations pratiques destinées aux dirigeants politiques internationaux, régionaux et nationaux. Crisis Group publie également *CrisisWatch*, un bulletin mensuel d'alerte précoce offrant régulièrement une brève mise à jour de la situation dans plus de 80 situations de conflit (en cours ou potentiel).

Les rapports de Crisis Group sont diffusés à une large audience par courrier électronique. Ils sont également accessibles au grand public via le site internet de l'organisation : [www.crisisgroup.org](http://www.crisisgroup.org). Crisis Group travaille en étroite collaboration avec les gouvernements et ceux qui les influencent, notamment les médias, afin d'attirer leur attention et de promouvoir ses analyses et recommandations politiques.

Le Conseil d'administration de Crisis Group, qui compte d'éminentes personnalités du monde politique, diplomatique, des affaires et des médias, s'engage directement à promouvoir les rapports et les recommandations auprès des dirigeants politiques du monde entier. Le Conseil d'administration est présidé par Frank Giustra, Président-directeur général du groupe Fiore et Fondateur de la fondation Radcliffe, ainsi que par Lord Mark Malloch-Brown, ancien vice-secrétaire général des Nations unies et administrateur du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

Le président-directeur général Rob Malley a quitté ses fonctions en janvier 2021, pour devenir le nouvel envoyé spécial des Etats-Unis pour l'Iran. Deux membres de longue date de l'organisation ont repris la direction par intérim pendant son remplacement. Richard Atwood, responsable de la politique générale, est nommé président par intérim, aux côtés de Comfort Ero, directrice du programme Afrique, nommée vice-présidente par intérim.

Le siège d'International Crisis Group est situé à Bruxelles et l'organisation a des bureaux dans sept autres villes : Bogota, Dakar, Kaboul, Nairobi, Londres, New York et Washington, DC. Elle est également présente dans les villes suivantes : Abuja, Addis-Abeba, Bahreïn, Bakou, Bangkok, Beyrouth, Caracas, Gaza, Djouba, Guatemala, Jérusalem, Johannesburg, Kaboul, Kiev, Manille, Mexico, Moscou, Séoul, Tbilisi, Toronto, Tripoli, Tunis et Yangon.

Actuellement, Crisis Group entretient des relations avec les agences et départements gouvernementaux suivants: Affaires mondiales Canada, Agence française de développement, Agence autrichienne pour le développement, Agence Japonaise de Coopération Internationale, Banque Mondiale, Département des Affaires étrangères et du commerce d'Irlande, Département fédéral des Affaires étrangères de la Confédération suisse, Bureau des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du Royaume Uni, Fonds d'affectation spéciale d'urgence pour l'Afrique de l'Union européenne, Instrument contribuant à la stabilité et à la paix de l'Union européenne, Ministère australien des Affaires étrangères et du commerce, Ministère danois des Affaires étrangères, Ministre des Affaires étrangères du Qatar, Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, Ministère islandais des Affaires étrangères, Ministère luxembourgeois des Affaires étrangères et européennes, Ministère néerlandais des Affaires étrangères, Ministère norvégien des Affaires étrangères, Ministère suédois des Affaires étrangères, la Principauté du Liechtenstein Ministère des Affaires étrangères, et le Programme des Nations Unies pour le développement.

Crisis Group entretient aussi des relations avec les fondations et organisations suivantes: Adelphi Research, Carnegie Corporation of New York, Facebook, Ford Foundation, Friedrich-Ebert-Stiftung, Global Challenges Foundation, Henry Luce Foundation, John D. and Catherine T. MacArthur Foundation, Open Society Foundations, Ploughshares Fund, Robert Bosch Stiftung, Rockefeller Brothers Fund, et Stiftung Mercator.

## Annexe C : Rapports et briefings sur l'Afrique depuis 2018

### Rapports et Briefings Spéciaux

*Council of Despair? The Fragmentation of UN Diplomacy*, Briefing spécial N°1, 30 avril 2019.

*Seven Opportunities for the UN in 2019-2020*, Briefing spécial N°2, 12 septembre 2019.

*Seven Priorities for the New EU High Representative*, Briefing spécial N°3, 12 décembre 2019.

*Covid-19 et conflits : sept tendances à surveiller*, Briefing spécial N°4, 24 mars 2020 (aussi disponible en anglais et en espagnol).

*A Course Correction for the Women, Peace and Security Agenda*, Briefing spécial N°5, 9 décembre 2020.

### Afrique

*A Tale of Two Councils: Strengthening AU-UN Cooperation*, Rapport Afrique N°279, 25 juin 2019.

*The Price of Peace: Securing UN Financing for AU Peace Operations*, Rapport Afrique N°286, 31 janvier 2020.

*Huit Priorités pour l'Union africaine*, Briefing Afrique, N°151, 7 février 2020 (aussi disponible en anglais).

*Nouveaux modes de financement de l'UE en faveur de la paix et de la sécurité africaines*, Rapport Afrique N°297, 14 janvier 2021 (aussi disponible en anglais).

*Huit priorités pour l'Union africaine en 2021*, Briefing Afrique de Crisis Group N°166, 3 février 2021 ((aussi disponible en anglais).

### Afrique australe

*Four Conflict Prevention Opportunities for South Africa's Foreign Policy*, Briefing Afrique N°152, 27 mars 2020.

*All That Glitters is Not Gold: Turmoil in Zimbabwe's Mining Sector*, Rapport Afrique N°294, 24 November 2020.

*How South Africa Can Nudge Zimbabwe toward Stability*, Briefing Afrique N°164, 17 décembre 2020.

### Afrique centrale

*Sept priorités pour l'Union africaine en 2018*, Briefing Afrique N°135, 17 janvier 2018 (aussi disponible en anglais).

*Poker électoral en RD Congo*, Rapport Afrique N°259, 4 avril 2018 (aussi disponible en anglais).

*La crise anglophone au Cameroun : comment l'Eglise catholique peut encourager le dialogue*, Briefing Afrique N°138, 26 avril 2018 (aussi disponible en anglais).

*Poker électoral en RDC : les enjeux montent*, Briefing Afrique N°139, 8 juin 2018 (aussi disponible en anglais).

*RDC : l'onde de choc Bemba*, Briefing Afrique N°140, 15 juin 2018 (aussi disponible en anglais).

*Extrême-Nord du Cameroun : nouveau chapitre dans la lutte contre Boko Haram*, Rapport Afrique N°263, 14 août 2018 (aussi disponible en anglais).

*Soutenir la population burundaise face à la crise économique*, Rapport Afrique N°264, 31 août 2018 (aussi disponible en anglais).

*Election présidentielle au Cameroun : les fractures se multiplient*, Briefing Afrique N°142, 3 octobre 2018 (aussi disponible en anglais).

*Tchad : désamorcer les tensions dans la bande sahélienne*, Rapport Afrique N°266, 5 décembre 2018 (aussi disponible en anglais).

*Crise anglophone au Cameroun : comment arriver aux pourparlers*, Rapport Afrique N°272, 2 mai 2019 (aussi disponible en anglais).

*Tchad : sortir de la confrontation à Miski*, Rapport Afrique N°274, 17 mai 2019.

*Dernier accord de paix en RCA : les conditions du succès*, Rapport Afrique N°277, 18 juin 2019 (aussi disponible en anglais).

*Burundi : à court d'options*, Rapport Afrique N°278, 20 juin 2019 (aussi disponible en anglais).

*A New Approach for the UN to Stabilise the DR Congo*, Briefing Afrique N°148, 4 décembre 2019.

*Eviter la reprise des violences communautaires à l'Est du Tchad*, Rapport Afrique N°284, 30 décembre 2019 (aussi disponible en anglais).

*Eviter les guerres par procuration dans l'est de la RDC et les Grands Lacs*, Briefing Afrique N°150, 23 janvier 2020 (aussi disponible en anglais).

*Premier pas vers la réforme au Burundi : mettre un terme au système de contributions forcées*, Briefing Afrique N°153, 8 avril 2020 (aussi disponible en anglais).

*Eviter le conflit dans le coeur minier de la RD Congo*, Rapport Afrique N°290, 30 juin 2020 (aussi disponible en anglais).

*RD Congo : en finir avec la violence cyclique en Ituri*, Rapport Afrique N°292, 15 juillet 2020 (aussi disponible en anglais).

*Apaiser les tensions ethno-politiques au Cameroun, en ligne et hors ligne*, Rapport Afrique N°295, 3 décembre 2020.

*Réduire les tensions électorales en République centrafricaine*, Rapport Afrique, 10 décembre 2020.

*Les défis de l'armée tchadienne*, Rapport Afrique N°298, 22 janvier 2021 (seulement disponible en français).

### Afrique de l'Ouest

*Preventing Boko Haram Abductions of Schoolchildren in Nigeria*, Briefing Afrique N°137, 12 avril 2018.

*Frontière Niger-Mali : mettre l'outil militaire au service d'une approche politique*, Rapport Afrique N°261, 12 juin 2018.

*Stopping Nigeria's Spiralling Farmer-Herder Violence*, Rapport Afrique N°262, 26 juillet 2018.

*Narcotrafic, violence et politique au Nord du Mali*, Rapport Afrique N°267, 13 décembre 2018 (aussi disponible en anglais).

*Nigeria's 2019 Elections: Six States to Watch*, Rapport Afrique N°268, 21 décembre 2018.

*Facing the Challenge of the Islamic State in West Africa Province*, Rapport Afrique N°273, 16 mai 2019.

*Returning from the Land of Jihad: The Fate of Women Associated with Boko Haram*, Rapport Afrique N°275, 21 mai 2019.

*Parler aux jihadistes au centre du Mali : le dialogue est-il possible ?*, Rapport Afrique N°276, 28 mai 2019 (aussi disponible en anglais).

*L'Afrique de l'Ouest face au risque de contagion jihadiste*, Briefing Afrique N°149, 20 décembre 2019 (aussi disponible en anglais).

*Garder le trafic sous contrôle dans le Nord du Niger*, Rapport Afrique N°285, 6 janvier 2020 (aussi disponible en anglais).

*Burkina Faso : sortir de la spirale des violences*, Rapport Afrique N°287, 24 février 2020 (aussi disponible en anglais).

*Le Sahel central, théâtre des nouvelles guerres climatiques ?* Briefing Afrique N°154, 24 avril 2020 (aussi disponible en anglais).

*Violence in Nigeria's North West: Rolling Back the Mayhem*, Rapport Afrique N°288, 18 mai 2020.

*Court-circuiter l'Etat islamique dans la région de Tillabéri au Niger*, Rapport Afrique N°289, 3 juin 2020 (aussi disponible en anglais).

*What Role for the Multinational Joint Task Force in Fighting Boko Haram?*, Rapport Afrique N°291, 7 juillet 2020.

*Côte d'Ivoire : reporter pour dialoguer*, Briefing Afrique N°161, 29 septembre 2020 (aussi disponible en anglais).

*Enrayer la communautarisation de la violence au centre du Mali*, Rapport Afrique N°293, 9 novembre 2020 (aussi disponible en anglais).

*Réordonner les stratégies de stabilisation du Sahel*, Rapport Afrique N°299, 1 février 2021 (aussi disponible en anglais).

*An Exit from Boko Haram? Assessing Nigeria's Operation Safe Corridor*, Briefing Afrique N°170, 19 mars 2021.

### Corne de l'Afrique

*After Kenya's Leaders Reconcile, a Tough Path Ahead*, Briefing Afrique N°136, 13 mars 2018.

*Somalia and the Gulf Crisis*, Rapport Afrique N°260, 5 juin 2018.

*Averting War in Northern Somalia*, Briefing Afrique N°141, 27 juin 2018.

*Al-Shabaab Five Years after Westgate: Still a Menace in East Africa*, Rapport Afrique N°265, 21 septembre 2018.

*Improving Prospects for a Peaceful Transition in Sudan*, Briefing Afrique N°143, 14 janvier 2019.

*Managing Ethiopia's Unsettled Transition*, Rapport Afrique N°269, 21 février 2019.

*Salvaging South Sudan's Fragile Peace Deal*, Rapport Afrique N°270, 13 mars 2019.

*Bridging the Gap in the Nile Waters Dispute*, Rapport Afrique N°271, 20 mars 2019.

*Averting Violence in Zanzibar's Knife-edge Election*, Briefing Afrique N°144, 11 juin 2019.

*Women and Al-Shabaab's Insurgency*, Briefing Afrique N°145, 27 juin 2019.

*Time for Ethiopia to Bargain with Sidama over Statehood*, Briefing Afrique N°146, 4 juillet 2019.

*Somalia-Somaliland: The Perils of Delaying New Talks*, Rapport Afrique N°280, 12 juillet 2019.

*Safeguarding Sudan's Revolution*, Rapport Afrique N°281, 21 octobre 2019.

*Déjà Vu: Preventing Another Collapse in South Sudan*, Briefing Afrique N°147, 4 novembre 2019.

*Reprendre en main la ruée vers l'or au Sahel central*, Rapport Afrique N°282, 13 novembre 2019 (aussi disponible en anglais).

*Keeping Ethiopia's Transition on the Rails*, Rapport Afrique N°283, 16 décembre 2019.

*COVID-19 in Somalia: A Public Health Emergency in an Electoral Minefield*, Briefing Afrique N°155, 8 mai 2020.

*Bridging the Divide in Ethiopia's North*, Briefing Afrique N°156, 12 juin 2020.

*Financing the Revival of Sudan's Troubled Transition*, Briefing Afrique N°157, 23 juin 2020.

*Ending the Dangerous Standoff in Southern Somalia*, Briefing Afrique N°158, 14 juillet 2020.

*How to Shield Education from Al-Shabaab in Kenya's North East*, Briefing Afrique N°159, 22 juillet 2020.

*Toward an End to Ethiopia's Federal-Tigray Feud*, Briefing Afrique N°160, 14 août 2020.

*Steering Ethiopia's Tigray Crisis Away from Conflict*, Briefing Afrique N°162, 30 octobre 2020.

*Staving off Violence around Somalia's Elections*, Briefing Afrique N°163, 10 novembre 2020.

*Blunting Al-Shabaab's Impact on Somalia's Elections*, Briefing Afrique N°165, 31 décembre 2020.

*Toward a Viable Future for South Sudan*, Raoport Afrique N°300, 5 février 2021.

*Finding a Path to Peace in Ethiopia's Tigray Region*, Briefing Afrique N°167, 11 février 2021.

*The Rebels Come to Khartoum: How to Implement Sudan's New Peace Agreement*, Briefing Afrique N°168, 23 février 2021.

*South Sudan's Other War: Resolving the Insurgency in Equatoria*, Briefing Afrique N°169, 25 février 2021.

*Ethiopia's Tigray War: A Deadly, Dangerous Stalemate*, Briefing Afrique N°171, 2 avril 2021.

---

**Annexe D : Conseil d'administration de l'International Crisis Group**

---

**PRESIDENT PAR INTERIM****Richard Atwood**

Responsable de la politique générale de Crisis Group

**VICE-PRESIDENT PAR INTERIM****Comfort Ero**

Directrice du programme Afrique de Crisis Group

**COPRÉSIDENTS****Frank Giustra**

Président-directeur général, Fiore Group

**Susana Malcorra**

Ancienne ministre des Affaires étrangères d'Argentine

**AUTRES MEMBRES DU CONSEIL****Fola Adeola**

Fondateur et président, FATE Foundation

**Hushang Ansary**

Président, Parman Capital Group LLC ; ancien ambassadeur d'Iran aux Etats-Unis et ministre des Finances et des Affaires économiques

**Gérard Araud**

Ancien ambassadeur de France aux États-Unis

**Carl Bildt**

Ancien ministre des Affaires étrangères de la Suède

**Emma Bonino**

Ancienne ministre italienne des Affaires étrangères ; ancienne commissaire européenne pour l'aide humanitaire

**Cheryl Carolus**

Ancienne haute-commissaire de l'Afrique du Sud auprès du Royaume-Uni et secrétaire générale du Congrès national africain (ANC)

**Maria Livanos Cattau**

Ancienne secrétaire générale à la Chambre de commerce internationale

**Ahmed Charai**

Président-directeur général de Global Media Holding et éditeur de l'hebdomadaire marocain L'Observateur

**Nathalie Delapalme**

Directrice exécutive et membre du conseil de la fondation Mo Ibrahim

**Hailemariam Desalegn Boshe**

Ancien Premier ministre d'Éthiopie

**Alexander Downer**

Ancien ministre des Affaires étrangères d'Australie et haut-commissaire du Royaume-Uni

**Sigmar Gabriel**

Ancien ministre des Affaires étrangères et vice-chancelier allemand

**Hu Shuli**

Rédactrice en chef de Caixin Media ; professeure à l'université Sun Yat-sen

**Mo Ibrahim**

Fondateur et président, Fondation Mo Ibrahim ; fondateur, Cotel International

**Wadah Khanfar**

Cofondateur, forum Al Sharq ; ancien directeur général du réseau Al Jazeera

**Nasser al-Kidwa**

Président de la fondation Yasser Arafat ; ancien médiateur adjoint de l'ONU sur la Syrie

**Bert Koenders**

Ancien ministre néerlandais des Affaires étrangères et sous-secrétaire général des Nations Unies

**Andrey Kortunov**

Directeur général du Conseil russe pour les affaires internationales

**Ivan Krastev**

Président du Centre pour les stratégies libérales (Sofia) ; membre fondateur du conseil d'administration du Conseil européen des relations internationales

**Tzipi Livni**

Ancienne ministre des Affaires étrangères et vice-Premier ministre d'Israël

**Helge Lund**

Ancien président-directeur général de BG Group Limited et Statoil ASA

**Lord (Mark) Malloch-Brown**

Ancien vice-secrétaire général des Nations unies et administrateur du Programme des Nations unies pour le développement

**William H. McRaven**

Amiral retraité de la marine américaine ayant servi comme 9ème commandant du commandement des opérations spéciales américaines

**Shivshankar Menon**

Ancien ministre indien des Affaires étrangères et conseiller à la sécurité nationale

**Naz Modirzadeh**

Directeur du programme sur le droit international et les conflits armés de la faculté de droit de Harvard

**Federica Mogherini**

Ancienne Vice-présidente de la Commission européenne et haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité

**Saad Mohseni**

Président et directeur général de MOBY Group

**Marty Natalegawa**

Ancien ministre indonésien des Affaires étrangères, représentant permanent auprès de l'ONU et ambassadeur au Royaume-Uni

**Ayo Obe**

Présidente du conseil, Gorée Institute (Sénégal) ; avocate (Nigéria)

**Meghan O'Sullivan**

Ancienne conseillère U.S. adjointe pour la sécurité nationale en Iraq et en Afghanistan

**Thomas R. Pickering**

Ancien sous-secrétaire d'Etat américain ; ambassadeur des Etats-Unis aux Nations unies, en Russie, en Inde, en Israël, au Salvador, au Nigéria et en Jordanie

**Kerry Propper**

Associé directeur d'ATW Partners ; Fondateur et président de Chardan Capital

**Ahmed Rashid**

Auteur et journaliste spécialiste de la politique extérieure, Pakistan

**Ghassan Salamé**

Ancien envoyé spécial des Nations unies en Libye et chef de Mission d'appui des Nations Unies en Libye ; Ancien ministre de la culture du Liban ; Doyen fondateur de l'École des affaires internationales de Paris, Université de Sciences Po

**Juan Manuel Santos Calderón**

Ancien président de la Colombie ; Lauréat du Prix Nobel de la paix 2016

**Ellen Johnson Sirleaf**

Ancienne présidente du Libéria

**Alexander Soros**

Membre, Open Society Foundations

**George Soros**

Président, Open Society Institute ; président du Soros Fund Management

**Jonas Gahr Støre**

Chef du Parti travailliste norvégien et du groupe parlementaire du Parti travailliste ; ancien ministre norvégien des Affaires étrangères

**Lawrence H. Summers**

Ancien directeur du Conseil de la sécurité économique et secrétaire du Trésor des Etats-Unis ; président émérite de l'Université de Harvard

**Darian Swig**

Fondatrice et présidente, Article 3 Advisors ; Co-fondatrice et présidente du conseil d'administration, Article3.org

**Helle Thorning-Schmidt**

Directrice générale de Save the Children International ; ancienne Première ministre du Danemark

**Wang Jisi**

Membre du comité de conseil en politique étrangère du ministère des Affaires étrangères chinois ; ancien directeur, Ecole des affaires internationales, Université de Pékin

**CONSEIL PRESIDENTIEL**

Groupe éminent de donateurs privés et d'entreprises qui apportent un soutien et une expertise essentiels à Crisis Group.

**ENTREPRISES**

**BP**  
Shearman & Sterling LLP  
White & Case LLP

**DONATEURS PRIVES**

**(2) Anonyme**  
David Brown & Erika Franke  
The Edelman Family Foundation

**Stephen Robert**  
Alexander Soros  
Ian R. Taylor

**CONSEIL CONSULTATIF INTERNATIONAL**

Donateurs privés et entreprises qui fournissent une contribution essentielle aux activités de prévention des conflits armés de Crisis Group.

**ENTREPRISES**

**(1) Anonyme**  
APCO Worldwide Inc.  
Chevron  
Edelman UK & Ireland  
Eni  
Equinor  
Ninety One  
Tullow Oil plc  
Warburg Pincus

**DONATEURS PRIVES**

**(3) Anonyme**  
Mark Bergman  
Stanley Bergman & Edward Bergman  
Peder Bratt  
Lara Dauphinee  
Herman De Bode  
Ryan Dunfield  
Tanaz Eshaghian  
Seth & Jane Ginns  
Ronald Glickman  
Geoffrey R. Hoguet & Ana Luisa Ponti  
Geoffrey Hsu

**David Jannetti**  
Faisal Khan  
Cleopatra Kitt  
Samantha Lasry  
Jean Manas & Rebecca Haile  
Dror Moreh  
Lise Strickler & Mark Gallogly Charitable Fund  
The Nommontu Foundation  
Brian Paes-Braga  
Kerry Propper  
Duco Sickinghe  
Nina K. Solarz  
Raffi Vartanian

**CONSEIL DES AMBASSADEURS**

Les dirigeants de divers horizons qui, avec leur talent et leur expertise, soutiennent la mission de Crisis Group.

**Christina Bache**  
**Alieu Bah**  
**Amy Benziger**  
**James Blake**  
**Thomas Cunningham**  
**Matthew Devlin**  
**Sabrina Edelman**  
**Sabina Frizell**  
**Sarah Covill**  
**Lynda Hammes**  
**Joe Hill**  
**Lauren Hurst**

**Reid Jacoby**  
**Tina Kaiser**  
**Jennifer Kanyamibwa**  
**Gillian Lawie**  
**David Litwak**  
**Madison Malloch-Brown**  
**Megan McGill**  
**Hamesh Mehta**  
**Clara Morain Nabity**  
**Gillian Morris**  
**Duncan Pickard**  
**Lorenzo Piras**

**Betsy (Colleen) Popken**  
**Sofie Roehrig**  
**Perfecto Sanchez**  
**Rahul Sen Sharma**  
**Chloe Squires**  
**Leeanne Su**  
**AJ Twombly**  
**Theodore Waddelow**  
**Zachary Watling**  
**Grant Webster**  
**Sherman Williams**  
**Yasin Yaqubie**

**CONSEILLERS**

Anciens membres du Conseil d'administration qui maintiennent leur collaboration avec Crisis Group et apportent leurs conseils et soutien (en accord avec toute autre fonction qu'ils peuvent exercer parallèlement).

**Martti Ahtisaari**  
Président émérite  
**George Mitchell**  
Président émérite  
**Gareth Evans**  
Président émérite  
**Kenneth Adelman**  
**Adnan Abu-Odeh**  
**HRH Prince Turki al-Faisal**  
**Celso Amorim**  
**Oscar Arias**  
**Richard Armitage**  
**Diego Arria**  
**Zainab Bangura**  
**Nahum Barnea**  
**Kim Beazley**  
**Shlomo Ben-Ami**

**Christoph Bertram**  
**Lakhdar Brahimi**  
**Kim Campbell**  
**Jorge Castañeda**  
**Joaquim Alberto Chissano**  
**Victor Chu**  
**Mong Joon Chung**  
**Sheila Coronel**  
**Pat Cox**  
**Gianfranco Dell'Alba**  
**Jacques Delors**  
**Alain Destexhe**  
**Mou-Shih Ding**  
**Uffe Ellemann-Jensen**  
**Stanley Fischer**  
**Carla Hills**  
**Swanee Hunt**  
**Wolfgang Ischinger**

**Aleksander Kwasniewski**  
**Ricardo Lagos**  
**Joanne Leedom-Ackerman**  
**Todung Mulya Lubis**  
**Graça Machel**  
**Jessica T. Mathews**  
**Miklós Németh**  
**Christine Ockrent**  
**Timothy Ong**  
**Roza Otunbayeva**  
**Olara Otunnu**  
**Lord (Christopher) Patten**  
**Surin Pitsuwan**  
**Fidel V. Ramos**  
**Olympia Snowe**  
**Javier Solana**  
**Pär Stenbäck**